

SAHARA OCCIDENTAL

Djerad appelle à la relance du processus de règlement politique du conflit

P3

PR KAMEL SANHADJI (PRÉSIDENT DE L'AGENCE DE SÉCURITÉ SANITAIRE)

Le vaccin anti-Covid -19 interviendrait vers le 1er semestre 2021

P4

INDEMNISATIONS EN FAVEUR DE CERTAINS COMMERCES

L'Association des commerçants juge la décision ambiguë

P2

LUTTE ANTI-TERRORISTE

L'Algérie préoccupée par la poursuite du paiement des rançons

P3



CIMENT

Le Groupe GICA dépasse un million de tonnes d'exportation

Le Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA) a franchi la barre d'un million de tonnes d'exportation de clinker en 2020 à destination de plusieurs marchés internationaux, a indiqué hier un communiqué du groupe public. Ces résultats ont été réalisés en dépit des effets de la propagation de la pandémie du Covid-19 sur le marché international, a fait savoir la même source. Le Groupe, lors de sa première année d'exportation en 2018, avait réalisé 272 196 tonnes de ciment et de clinker, passant à 519 051 tonnes en 2019, avant de dépasser un million (01) de tonnes de clinker, à fin novembre 2020, soit une évolution de plus de 100 % par rapport à 2019, lit-on dans le document. Durant les années 2018 et 2019, le groupe GICA a pénétré plusieurs marchés du continent africain à savoir : la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Mauritanie, le Sénégal, le Cameroun, le Bénin et la Guinée. Outre les marchés des pays africains, le Groupe s'est introduit en Amérique Latine et aux Caraïbes à savoir le Brésil, le Pérou, la République dominicaine et Haïti.

P5

COMPORTEMENTS DE LA POPULATION FACE À LA COVID-19

De l'inquiétude à la prise de conscience

Des psychologues ont observé un changement "sensible" dans le comportement citoyen face au coronavirus, en passant d'un état de panique, au début de la pandémie, à une sorte d'apaisement voire de prise de conscience, les dernières semaines, dans la riposte au risque de contamination. Dans ce cadre, la psychologue, Rachida Merad-Boudia, a affirmé que l'inquiétude du citoyen algérien avait changé depuis l'apparition de l'épidémie, dans la mesure où il songe depuis quelque temps déjà à la riposte alors qu'il était dans un état d'inquiétude et de panique lors de la première phase de la pandémie. Mars passé, un nouveau phénomène était venu bouleverser la société, la propagation du virus a suscité une sorte de frayeur et d'inquiétude chez le citoyen.

P4

Régions

TIPASA

Renforcement des unités Covid-19 en importants moyens de protection

P8

MOSTAGANEM

Production prévue de plus de 1,4 million quintaux d'agrumes

P9

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

750 nouveaux cas en 24h

P24

AIR ALGÉRIE

Manque à gagner entre 38 et 40 milliards de DA

P2

ALGER

Inhumation mercredi de Mgr Teissier dans la Basilique Notre-Dame d'Afrique

P24

Sport

FOOT - LICENCE D'ENTRAÎNEUR CAF A

"Le stage de formation s'étalera sur 300 heures"

P13



INDEMNISATIONS EN
FAVEUR DE CERTAINS
COMMERCES

L'Association des commerçants juge la décision ambiguë

Le chargé de communication, au niveau de l'Association nationale des commerçants et artisans, Thabti Mohamed Bachir, a qualifié d' "ambigüe" la décision du ministre du Commerce concernant les indemnités attribuées aux commerçants touchés par la pandémie. « Cette décision exclut plusieurs activités commerciales qui sont affectées par le Covid-19. La liste est très restreinte. »

Le même responsable estime que cette décision ne répond pas aux attentes des commerçants et s'interroge sur quels critères sera basée la sélection de la liste des commerçants bénéficiaires des indemnités. Selon la même source, le ministère du Commerce a spécifié les commerces qui sont éligibles à l'indemnité : à savoir les salles des fêtes, les salles des jeux, les cybercafés, les hammams, les salons de coiffures, les glaciers, les pâtisseries, les vêtements, les chaussures, les ustensiles de cuisine, le textile, sans se soucier des autres commerces tels que les restaurants, les cafétérias et les écoles de langue.

Thabti fait savoir que l'évaluation de la situation financière exigée, selon l'instruction ministérielle, doit prendre en considération la totalité des dégâts causés par la pandémie et toutes les difficultés auxquelles les commerçants ont été confrontés durant la fermeture de leur commerce. « A titre d'exemple, les propriétaires des restaurants ont en charges : le loyer, l'eau, l'électricité, les impôts et les salaires de leurs employés, avec la fermeture, ils se sont retrouvés avec un chiffre d'affaires en baisse. Ils ont perdu leur clientèle. Certains ont même résilié leurs contrats avec des entreprises nationales ou étrangères » ajoute-t-il.

D'où l'urgence, explique la même source, de la reprise des activités commerciales. Car c'est leur seule source de survie.

Revenant sur la condition rapportée par l'instruction du ministre, à savoir que le bénéfice annuel du commerçant doit atteindre 480 000 Da, le même responsable souligne « c'est insuffisant. Il y a des commerçants qui ont déclaré auprès de la CASNOS, en 2019, un bénéfice de plus de 480 000 DA. Sauf qu'en 2020, ils sont déficitaires, c'est pour cette raison que nous exigeons la révision de cette approche.

Notre interlocuteur précise que les déclarations du ministre du Commerce doivent être claires, précises et surtout qu'elles répondent aux préoccupations des commerçants. L'Association nationale des commerçants et artisans fait savoir que le ministère doit communiquer les critères de sélection des commerçants qui doivent bénéficier des indemnités et les paramètres sur lesquels doit être désigné le commerçant touché par la pandémie par rapport à celui qui ne l'a pas. Pour sa part, le président de l'Union générale des commerçants et artisans algériens, Hazab Ben Touahria, a jugé que la décision du ministre est venue en retard, même si elle corrige le comportement de certains walis qui ont mal géré le problème des commerçants. « Nous voulons que les responsables prennent en compte nos avis et nos propositions pour trouver des solutions. Nous sommes dans une crise sanitaire difficile qui a engendré une crise économique. Il faudra, donc, unir nos forces pour s'en sortir » affirme-t-il.

Le même responsable précise que les walis doivent prendre en considération les doléances des commerçants et que ces derniers doivent, de leur côté, respecter le protocole sanitaire.

Samia Acher

AIR ALGÉRIE

Manque à gagner entre 38 et 40 milliards de DA

La compagnie nationale de transport aérien (Air Algérie) a enregistré un manque à gagner entre 38 et 40 milliards DA durant cette année 2020, a estimé, hier, Mohamed Charef, conseiller du P-DG, lors de son passage à l'émission « L'Invité de la rédaction » de la radio nationale (Chaîne III).



La principale cause est l'arrêt de la quasi-totalité de ses activités durant la crise sanitaire que traverse la planète.

La situation est, donc, jugée difficile. C'est pourquoi Mohamed Charef estime que la décision de la reprise du transport aérien prise par les autorités est un "petit soulagement" après neuf mois d'arrêt. Dans ce contexte, il a reconnu que cette crise sanitaire aura un impact sur le plan de redéploiement et d'investissement de la compagnie tout en affirmant que "L'État est là pour nous accompagner", notamment dans le projet de renouvellement d'une partie de la flotte.

Et d'ajouter, "Nous avons présenté un plan aux autorités pour renouveler la flotte dont certains avions auront 25 ans d'âge d'ici à 4 à 5 ans. Ceci nécessitera beaucoup d'investissements pour maintenir leur état de navigabilité et pour respecter les dispositions de sécurité aérienne", a-t-il également fait savoir.

Concernant la reprise des dessertes domestiques, le même responsable assure que la compagnie a pris toutes les dispositions pour assurer la reprise de ses vols en respect des conditions de sécurité et de santé.

Précisant que tous les vols commerciaux intérieurs ont repris aujourd'hui (hier NDLR) à hauteur de 50 % sur le réseau Nord du pays et à 100 % sur le Sud, le conseiller du P-dg d'Air Algérie a souligné que toutes les dispositions

prévues dans le cadre du protocole sanitaire ont été mises en place afin d'assurer la reprise des vols.

"Nous appliquons un protocole sanitaire qui a été préparé avec les recommandations du ministère de la Santé et de l'autorité de l'aviation civile. La priorité demeure la sécurité et la santé de nos passagers", a-t-il expliqué. Le responsable d'Air Algérie a exprimé, en outre, son soulagement suite à la décision prise par les autorités de rouvrir de nouvelles lignes intérieures, à partir d'hier, vers les villes de Mechria, Tiaret et El Bayadh.

Rapatriment de 35 000 Algériens bloqués à l'étranger

Au sujet des vols de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger, il a rappelé que le programme avait été entamé le vendredi 4 décembre au départ des aéroports français, mentionnant que cette fois-ci les autorités algériennes ont intégré, dans ce volet, les aéroports d'Oran et de Constantine. Faisant le bilan de cette opération depuis son lancement en mars dernier, il a indiqué que plus de 35 000 Algériens bloqués à l'étranger ont été rapatriés par la compagnie nationale. Abordant la question de la reprise des vols commerciaux internationaux, il a assuré que la compagnie

Air Algérie est prête à reprendre cette activité sans aucune difficulté, tout en relevant que la décision relève des autorités publiques. Le ministre des Transports a précisé que les vols commerciaux internationaux de et vers l'Algérie "demeurent suspendus jusqu'à nouvel ordre". Le président de la République avait déclaré que la reprise à l'internationale reste bloquée jusqu'à la fin de l'épidémie. Evoquant la situation interne de la compagnie, le même responsable a mis en avant les efforts déployés pour améliorer la trésorerie de l'entreprise, indiquant que celle-ci a connu une évolution de 20 milliards de DA en 2017 à 71 milliards DA en 2020, ce qui a permis, a-t-il soutenu, de faire face à la crise sanitaire et d'éviter un plan social.

Quant à la question des retards, l'intervenant a affirmé que la compagnie avait aussi réussi à redresser la situation, mentionnant que la compagnie publique est actuellement à 72% de ponctualité.

"Si nous progressons de 5 minutes, nous atteindrons la moyenne mondiale", a-t-il relevé tout en soulignant qu'Air Algérie compte poursuivre ses investissements et acquérir de nouveaux appareils pour ouvrir d'autres dessertes internationales et élargir le champ de l'activité fret notamment à destination des continents asiatiques et américains.

Synthèse : Abir N.

PORT DE BEJAIA

Collision entre trois navires

Trois navires, dont deux porte-conteneurs et un vraquier, sont entrés en collision (abordage), samedi soir au port de Bejaia blessant un ouvrier et occasionnant d'importants dégâts, apprend-on de la direction générale de l'Entreprise portuaire de Bejaia (EPB). L'accident a été causé par une fausse manœuvre de l'un des porte-conteneurs le "MV VEGA SUGMA", portant pavillon Libérien. Ce dernier, après avoir achevé ses formalités au poste

22, a appareillé de "façon inattendue", entraînant visiblement, par "une avarie machine d'origine électrique". Dans cette fausse manœuvre, il a heurté son compère, le "M/V Atlantic North", en plein opération de déchargement au poste 24, renversant une grosse grue de 64 tonnes à son bord et sur le quai et provoquant un bruit d'une ampleur telle qu'il a réveillé et mis en panique tous les quartiers riverains au port. Dans sa chute fracassante, l'engin n'a, heureusement, pas fait

de victime mais a occasionné des blessures à son conducteur qui a dû être évacué sur le champ à l'hôpital Khellil-Amrane, où il a reçu les soins nécessaires en urgence. Dans un effet de chaîne, ce 2eme porte-conteneurs a heurté un 3eme bâtiment, un vraquier transportant du sucre au profit d'une entreprise locale. Le choc, cependant, selon la même source, n'a pas provoqué de grands dégâts, mais a tout de même fendu sa coque arrière contrairement

"M/V Athantic North", qui va devoir être immobilisé à cause d'une forte brèche survenu sur le bâtiment et qu'il va falloir colmater avant de reprendre la mer. Finalement il y'a eu plus de peur que de mal et les conséquences de l'incident auraient pu être plus graves, "si ce n'était la réactivité du grutier et son sang-froid", a-t-on expliqué ajoutant que tout le staff opérationnel a fait preuve, à l'occasion, d'un grand "professionnalisme".

R.N

LUTTE ANTI-TERRORISME

L'Algérie préoccupée par la poursuite du paiement des rançons

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a affirmé hier que l'Algérie prenait acte, "avec une grande préoccupation", de la poursuite des transferts, au profit des groupes terroristes, de fonds colossaux au titre de rançons pour la libération des otages, soulignant qu'il s'agit là d'une démarche qui sape les efforts de lutte antiterroriste.



Dans son allocution aux travaux de la 14e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) "Faire taire les armes en Afrique", tenus en visioconférence, le Premier ministre a déclaré: "L'Algérie prend acte, avec une grande préoccupation, de la poursuite des transferts, au profit de groupes terroristes, de fonds colossaux au titre de rançons pour la libération des otages. Une démarche qui sape nos efforts de lutte antiterroriste". M.Djerad a affirmé, dans son intervention, l'attachement de l'Algérie à "poursuivre sa contribution aux efforts africains communs pour atténuer l'impact de cette pandémie sur les peuples du continent", relevant que cette pandémie "a négativement impacté de nos actions visant à débarrasser notre continent des conflits armés et à faire taire les armes en Afrique". Dans cette optique, le Premier ministre a souligné l'impératif de "consolider la concertation afin d'éradiquer l'extrémisme violent, lutter contre le terrorisme et assécher les sources de son financement". Aussi, a-t-il mis l'accent sur l'importance de "la concrétisation des décisions onusiennes relatives à l'embargo sur les armes dans les zones de conflits, la reconstruction des capacités nationales pour sécuriser les stocks d'armes et de munitions et la lutte contre le trafic illégal de armes légères et de petit calibre". Et de relever, par la même occasion, la

nécessité d'œuvrer pour "que les frontières communes entre pays africains ne se transforment en source de conflits et de menaces pour la sécurité et la stabilité, accélérer la définition et la délimitation des frontières entre les Etats et veiller au respect rigoureux du principe de l'UA sur le respect des frontières héritées à l'indépendance". Partant de l'importance du triptyque paix, sécurité et développement, "il est impératif de traiter les causes des menaces sécuritaires et conflits, essentiellement la marginalisation, la pauvreté, la privation, et l'absence de perspectives réelles de développement", a ajouté le Premier ministre. Il affirmé, à cet égard, le soutien de l'Algérie aux "efforts visant le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans le Sahel à travers le renforcement des capacités nationales des pays concernés, dans le cadre de la coopération bilatérale ou les mécanismes multilatérales, à l'instar du Comité d'Etats-majors opérationnels conjoints (CEMOC) ou l'Unité de fusion et de liaison (UFL)". En sa qualité de président du Comité de suivi, l'Algérie poursuit "l'appui de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, en tant que cadre global pour faire face aux multiples défis auxquels est confronté ce pays frère", a-t-il rappelé. S'agissant de la crise en Libye, l'Algérie, poursuit le Premier ministre, "n'a ménagé aucun effort pour rapprocher les vues des frères libyens en appui au processus de règlement onusien, à l'effet de trouver une

solution politique consensuelle préservant la sécurité, la stabilité et l'unité de la Libye, loin de toute intervention étrangère, dans le respect de la volonté du peuple libyen frère". Dans le même contexte, M. Djerad a expliqué que "le partenariat de l'UA avec l'ONU et d'autres partenaires a donné des résultats concrets dans la gestion de nombreux conflits et de leur atténuation dans le cadre du principe +Solutions africaines aux problèmes africains+", affirmant, par là même, que "mettre un terme définitif aux conflits dans notre continent demeure l'objectif escompté". A l'approche de la date symbolique que nous avons retenue pour le bilan de nos efforts en vue de faire taire les armes à travers notre continent, "l'Algérie est favorable à la recommandation de prorogation de ces délais de 10 années supplémentaires, avec une évaluation périodique biannuelle, en vue de maintenir la dynamique de notre action collective visant à permettre à l'Afrique de vivre dans la paix et la sécurité". Clôturant son allocution, le Premier ministre a affirmé que "le renforcement de la concertation sur la mise en œuvre de l'approche globale de l'Agenda continental 2063 est à même de conférer davantage d'efficacité à notre action commune pour un traitement radical des causes des crises en Afrique et de nous rapprocher davantage de la concrétisation de notre engagement de ne pas léguer le poids des conflits aux générations futures".

APS

Brèves

SAHARA OCCIDENTAL

Djerad appelle à la relance du processus de règlement politique du conflit

L'Algérie a réitéré hier son appel à la nécessité de "relancer le processus de règlement politique" du conflit au Sahara occidental, appelant l'Union Africaine (UA) à "assumer sa mission de préservation de la paix et de la sécurité africaines" face aux graves développements qu'a connue, récemment, cette question. Dans son allocution aux travaux de la 14e Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA) sur "Faire taire les armes en Afrique", tenus en visioconférence, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a déclaré: "notre projet de faire taire les armes ne saurait aboutir sans l'éradication des résidus du colonialisme en Afrique, conformément à la Déclaration des Chefs d'Etats et de Gouvernements de mai 2013 et de l'Agenda continental 2063 de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit, inaliénable, à l'autodétermination à travers un référendum libre et régulier au Sahara occidental.

Affirmant que les "graves" développements qu'a connue, récemment, la question sahraouie constituent un "réel motif de préoccupation et d'inquiétude" pour l'Algérie, du fait d'une inertie sans précédent et de l'absence de "toute perspective de règlement", le Premier ministre a rappelé la position de l'Algérie appelant à la "relance du processus de règlement politique en accélérant la nomination d'un Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) et la reprise des négociations entre les deux parties en conflit". M.Djerad a appelé, dans ce cadre, l'UA à "assumer sa mission de préservation de paix et de sécurité africaines" conformément à l'Acte fondateur de l'UA et au Protocole relatif à la création du Conseil africain de paix et de sécurité "afin de contribuer à la recherche d'une solution à ce conflit, qui n'a que trop duré".

R.N

JUSTICE

Baha Eddine Tliba condamné à 7 ans de prison ferme

La Cour de justice d'Alger a condamné hier l'ancien député du parti du Front de libération nationale (FLN), Baha Eddine Tliba, à une peine de 7 ans de prison ferme assortie d'une amende de 8 millions Da, pour son implication dans des affaires de corruption, notamment infraction à la réglementation de change et des mouvements des capitaux, de et vers l'étranger. La même juridiction a prononcé une peine de 7 ans de prison ferme à l'encontre d'Iskandar Ould Abbas, fils de Djamel Ould Abbas, ancien SG du FLN. Poursuivi pour les mêmes chefs d'accusation en sus de l'obtention d'indus avantages, El Wafi Ould Abbas a écopé, par contumace, d'une peine de 20 ans de prison ferme et de l'émission d'un mandat d'arrêt international à son encontre. L'entrepreneur Mohamed Habchi a été blanchi des accusations portées contre lui. Bouchnak Khelladi a été condamné, pour les mêmes chefs d'inculpation, à deux ans de prison ferme assortie d'une amende de 200 000 Da. Le Parquet général avait requis "un durcissement de peines" à l'encontre des principaux accusés impliqués dans l'affaire de l'ancien député Tliba.

Le 9 septembre dernier, le tribunal de première instance de Sidi M'hamed avait condamné Baha Eddine Tliba ainsi que Iskander Ould Abbas à des peines de 8 ans de prison ferme, assorties d'une amende de 8 millions de dinars.

R.N

SCANNERS
ET LES TESTS

Le gouvernement décide d'aides financières

Le gouvernement a décidé l'octroi d'aides financières aux citoyens dans les frais engagés pour les examens de scanner et autres tests PCR et antigéniques pour diagnostiquer les contaminations à la Covid-19, a indiqué un communiqué des services du premier ministre ayant sanctionné samedi un Conseil interministériel présidé par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. En voici le texte intégral :

"Le Premier Ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a présidé, ce samedi 5 décembre 2020, un Conseil Interministériel consacré à l'examen des conditions et modalités d'amélioration des remboursements des prestations médicales relatives à la COVID-19.

Ont pris part à cette réunion les Ministres en charge de l'intérieur, des finances, de la solidarité nationale, du commerce, de la santé, du travail et de l'industrie pharmaceutique.

Cette réunion intervient en continuité à la réunion du Gouvernement du mercredi 2 décembre 2020 où cette question a été examinée avec la décision de lui consacrer un Conseil Interministériel.

Après avoir entendu les différents exposés et des débats qui les ont suivis, Monsieur le Premier ministre a rappelé les orientations de Monsieur le Président de la République quant à la nécessité d'apporter tout le soutien et l'assistance aux citoyens notamment en ces moments difficiles caractérisés par la crise sanitaire liée au coronavirus et qui a fortement impacté toute la population, en particulier les plus démunis d'entre elle.

Monsieur le Premier Ministre a également rappelé que l'objectif recherché par les pouvoirs publics est d'aider les citoyens dans les frais engagés pour les examens de Scanner et les tests PCR et antigéniques.

A ce titre, Monsieur le Premier Ministre a décidé l'octroi d'une aide financière d'un montant de :

- 5.000 DA pour les frais engagés au titre de l'examen du Scanner thoracique COVID-19

- 3.500 DA pour les frais engagés au titre du test RT-PCR COVID-19

- 1.500 DA pour les frais engagés au titre du test rapide Antigénique COVID-19.

Cette mesure entrera en vigueur à compter du 1er Janvier 2021, pour une durée de six (06) mois renouvelable en fonction de l'évolution de la situation épidémiologique".

R.N

COMPORTEMENTS DE LA POPULATION FACE À LA COVID-19

De l'inquiétude à la prise de conscience

Des psychologues ont observé un changement "sensible" dans le comportement citoyen face au coronavirus, en passant d'un état de panique, au début de la pandémie, à une sorte d'apaisement voire de prise de conscience, les dernières semaines, dans la riposte au risque de contamination.



Dans ce cadre, la psychologue, Rachida Merad-Boudia, a affirmé que l'attitude du citoyen algérien avait changé depuis l'apparition de l'épidémie, dans la mesure où il songe depuis quelque temps déjà à la riposte alors qu'il était dans un état d'inquiétude et de panique lors de la première phase de la pandémie. Mars passé, un nouveau phénomène était venu bouleverser la société, la propagation du virus a suscité une sorte de frayeur et d'inquiétude chez le citoyen.

Trois mois plus tard, l'OMS avait affirmé que le virus affectait principalement l'immunité, et depuis, les seniors avaient compris que le coronavirus "n'affectait que les personnes âgées et celles présentant des comorbidités", a-t-elle expliqué. En apprenant, par la suite, l'augmentation de cas positifs, le citoyen a développé des symptômes de psychose, ce qui a amené justement au respect des orientations des pouvoirs publics portant application des mesures de prévention et des gestes barrières. Pour Mme. Merad-Boudia, la maladie n'ayant exclu aucune catégorie sociale, et maintenant que bien des informations sont relayées au sujet du vaccin découvert, le citoyen a développé une autre attitude caractérisée par une banalisation de mort.

En effet, c'est également un trouble anxieux généralisé (TAG) qui a motivé, tout récemment, "la prise en charge des symptômes post-contamination, à savoir la fatigue et la déconcentration (parmi les fonctions mentales)", a-t-elle précisé. Cette phase, poursuit

la spécialiste, exige des examens médicaux pour évaluer le taux d'exposition de ces fonctions à des troubles et les prendre en charge, en prescrivant des compléments alimentaires et en recommandant au malade, après convalescence, "d'observer un repos total et de s'éloigner du bruit, tout en pratiquant des activités sportives".

De son côté, Mohand Tayeb Benatmane, chef du service psychiatrie à l'EHU Mustapha Pacha a relevé une grande affluente, ces derniers jours, des personnes rétablis de la Covid-19 au service, ce qui traduit "le degré de conscience de la société face au virus". En quête de prise en charge médicale psychiatrique, ces patients souffrent de dépression et de troubles du comportement, dont certains craignent de contracter à nouveau le virus, a-t-il précisé.

Cette consultation spécialisée est sollicitée notamment par la tranche d'âge 25-40 ans, étant la catégorie active dans la société, a précisé le spécialiste, indiquant que de nombreux citoyens suivent les conseils que publient les services de psychiatrie sur les réseaux sociaux. Après avoir assisté à la contamination de familles entières au Covid-19, au décès de proches, et aux multiples actions préventives prises par les pouvoirs publics, l'Algérien "a acquis un degré de conscience". Il se conforme désormais à ces mesures de prévention pour préserver sa santé et sa vie, a ajouté le spécialiste.

C'est tout le contraire des premiers jours de l'épidémie, où, poursuit le même spécialiste,

un état d'incurie et d'insouciance fut observé face au virus. L'enseignante universitaire, Belkacem Houria Ahcène Djaballah, spécialiste en psychologie, a observé, à son tour, qu'une catégorie de citoyen respectait les mesures préventives et portait la bavette, par souci de protéger sa santé et celle des autres et s'abstient de sortir à l'extérieur, "sauf en cas de nécessité absolue". Mais, poursuit-elle, il existe une culture prévalant chez le citoyen, qui n'admet pas l'idée de ne pas assister aux enterrements et une autre catégorie qui organise toujours des occasions de fêtes, bien qu'elles font l'objet d'une interdiction totale par les pouvoirs publics. Une autre catégorie, parmi ceux travaillant dans les institutions de l'Etat, fait montre d'une insouciance criarde, augmentant ainsi le risque de propagation du virus, a-t-elle ajouté. Concernant l'état de psychose qui s'est accaparé de la société au tout début de l'apparition du virus, l'enseignante estime que cet état "s'est dissipé et ne se manifeste chez l'individu que lorsque un de ses proches ou de son environnement est atteint du virus".

Faisant observer un certain état de conscience chez le citoyen, ces derniers mois, la même spécialiste déplore, toutefois, l'existence d'une autre catégorie qui s'estime suffisamment immunisée contre ce virus, notamment les jeunes. Mme Houria Ahcène Djaballah a appelé, par ailleurs, à la nécessité d'une prise en charge psychologique des personnes rétablies de la Covid-19.

AP3

PR SANHADJI

Le vaccin ant-Covid -19 interviendrait vers le 1er semestre 2021

Intervenant sur les ondes de la chaîne 3 de la Radio nationale, Le président de l'Agence de sécurité sanitaire, le Pr Kamel Sanhadji a nié que le vaccin contre le coronavirus soit disponible en Algérie dans un mois. «Ça sera plutôt pour le premier semestre 2021 », a-t-il

précisé. Cela revient selon lui aux normes légales et scientifiques avant qu'interviendront avant l'utilisation du nouveau vaccin. Ce dernier sera également soumis à des tests au sein des laboratoires algériens. Durant toute cette période,

continue le président de l'Agence de sécurité sanitaire, des études concernant l'efficacité du vaccin seront publiées.

Le professeur a, ensuite indiqué, que l'Algérie ne peut pas opter pour un seul vaccin, vu l'aspect mondial de la crise sanitaire, qui fait que tous les pays du monde

attendent impatiemment ce vaccin. Cela va engendrer, sans doute selon lui, une pénurie. Par ailleurs, le responsable a affirmé que l'Algérie est prête à recevoir le vaccin, précisant que toutes les conditions de stockage et d'utilisation sont assurées.

R.N

LOIS DE FINANCES

Lancement de la formation des cadres institutionnels sur la Loi organique

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a présidé la cérémonie de lancement du programme de formation des cadres de différents secteurs pour la mise en œuvre efficace du cadre budgétaire prévu par la Loi organique 18-15 relative aux lois de Finances (LOLF).



Intervenant à l'occasion de la première session de formation, le ministre a fait savoir que "cette session constitue une première étape de formation intégrant les bases principales de généralisation des concepts de la LOLF afin que l'ensemble des acteurs des administrations, des ministères et des différents organismes du pays puissent assimiler la teneur de cette réforme". "Ce programme, engagé par les services du ministère des Finances, se veut non seulement de formation et d'information en matière de réforme budgétaire mais aussi d'échange et de partage", a-t-il souligné.

Il a, en outre, fait observer que "ce programme de formation traduit l'importance accordée au renforcement des capacités des acteurs budgétaires pour leur permettre "d'exercer efficacement leurs attributions". Selon lui, le but de la réforme budgétaire est de maîtriser les dépenses publiques et de les orienter vers des projets économiquement efficaces.

"Les dispositions de la nouvelle Loi organique a pour objectif de faciliter le passage d'une logique budgétaire de moyens vers une logique budgétaire de résultats", a-t-il affirmé.

Ainsi, M. Benabderrahmane a rappelé que la réforme budgétaire portera sur l'application des principes de bonne gouvernance et reposera sur la gestion par la performance, la modernisation et l'informatisation des outils

budgétaires ainsi que sur la transparence et la maîtrise des risques.

Par ailleurs, lors d'un point de presse en marge de cette rencontre, le ministre des Finances a fait savoir que la LF 2021 intègre, d'ores et déjà, le concept de rationalisation des dépenses publiques et leur orientation vers les projets porteurs de valeur ajoutée. Les mécanismes budgétaires de la LOLF sont ainsi mis en œuvre progressivement jusqu'à un niveau intégral fixé à 2023.

D'autre part, M. Benabderrahmane a indiqué que le premier pas vers la transparence est la publication du "budget citoyen" sur le site du ministère des Finances.

"Chaque citoyen a la possibilité de consulter les recettes et la destination des dépenses de l'Etat ainsi que les recettes fiscales et parafiscales ainsi que l'affectation de ces dépenses", a-t-il assuré. De plus, le ministre a annoncé que lors de la semaine en cours, un site interactif du ministère des Finances sera inauguré, permettant à l'ensemble des citoyens et des opérateurs économiques d'accéder aux différentes directions générales du ministère des Finances. Ils auront également la possibilité de faire part de leurs préoccupations en matière bancaire ou sur les questions d'assurance. Interrogé sur le financement du déficit budgétaire, le ministre a appelé à "ne pas dramatiser", soulignant que l'économie nationale possède de nombreux atouts qu'elle n'a pas

encore déployés. "Par exemple, l'endettement intérieur par rapport au PIB en Algérie est le plus faible dans la région, d'autres pays ont des niveaux d'endettement extérieur très importants. De plus, la BCE (Banque centrale européenne) et la FED (banque centrale américaine) ont fait appel à la planche à billet", a-t-il énuméré, notant que l'Algérie ne connaît pas ce type de contraintes. Soulignant que l'ensemble du gouvernement œuvre à concrétiser la nouvelle politique économique du pays, M. Benabderrahmane a plaidé pour la lutte contre "la bureaucratie négative" en changeant l'état d'esprit global. "Nous allons endiguer la bureaucratie négative là où elle se trouve pour permettre à l'investissement et au climat des affaires d'être optimaux afin que l'opérateur économique, notamment algérien, se retrouve dans un environnement stable et rémunérateur", a-t-il assuré. Interrogé sur l'état des finances de la compagnie nationale Air Algérie, le ministre a affirmé que "l'Etat fera tout pour redynamiser les entreprises publiques les plus en vue". "Nous ne laisserons pas tomber notre tissu industriel national, public ou privé. Mais on plaide aussi pour un changement du mode de gouvernance de certaines de ces entreprises pour qu'elles s'inscrivent dans une pérennité économique", a-t-il noté.

APS

CIMENT

Le Groupe GICA dépasse un million de tonnes d'exportation

Le Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA) a franchi la barre d'un million de tonnes d'exportation de clinker en 2020 à destination de plusieurs marchés internationaux, a indiqué hier un communiqué du groupe public. Ces résultats ont été réalisés en dépit des effets de la propagation de la pandémie du Covid-19 sur le marché international, a fait savoir la même source. Le Groupe, lors de sa première année d'exportation en 2018, avait réalisé 272 196 tonnes de ciment et de clinker, passant à 519 051 tonnes en 2019, avant de dépasser le million (01) de tonnes de clinker, à fin novembre 2020, soit une évolution de plus de 100 % par rapport à 2019, lit-on dans le document. Durant les années 2018 et 2019, le groupe GICA a pénétré plusieurs marchés du continent africain à savoir : la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Mauritanie, le Sénégal, le Cameroun, le Bénin et la Guinée. Outre les marchés des pays africains, le Groupe s'est introduit en Amérique Latine et aux Caraïbes à savoir le Brésil, le Pérou, la République dominicaine et Haïti. Malgré les contraintes engendrées par la crise sanitaire que traverse le pays notamment la réduction des effectifs à 50%, les restrictions imposées aux déplacements des camions de transport de ciment et la baisse de la production, pendant plus de 3 mois, le Groupe GICA a réussi à enregistrer une dynamique sans précédent en 2020, en augmentant fortement ses exportations et en pénétrant de nouveaux marchés à l'international. Cette performance, poursuit la même source, n'a été rendue possible que grâce aux efforts consentis par les pouvoirs publics pour encourager l'investissement productif, ce qui a permis de hisser l'Algérie au rang de pays exportateur de clinker et ciment et de contribuer à diversifier les exportations hors hydrocarbures, dans une logique de substitution-importation.

Leader national de l'industrie du ciment, le Groupe GICA s'est lancé récemment dans l'exploitation et la transformation de marbre suite à la reprise de l'Unité de Guelma et la carrière Onyx de Mahouna en 2018, qui étaient détenues par l'Entreprise nationale de marbre (Enamarbre).

Le Groupe, à travers sa filiale, la Société de maintenance de l'Est (SME), a également réussi à mettre en place une nouvelle solution de contrôle et de diagnostic destinée aux opérateurs nationaux de l'industrie du ciment, portant inspection de l'alignement des fours de cimenteries. Cette prestation, qui était assurée auparavant par des experts étrangers pour un montant allant de 20 000 à 30 000 euros par intervention, devra permettre à l'Algérie, qui compte une trentaine de lignes de production de ciment des cimenteries publiques et privées, d'économiser des devises. Pour rappel, le Groupe GICA a été élu "Meilleur cimentier" en Algérie, par le portail AfrikaCem, dans le cadre des AfrikaCem Awards 2020. Les AfrikaCem Awards récompensent les entreprises et les personnalités de l'industrie du ciment en Afrique, qui ont fait preuve d'excellence dans leurs marchés, régions et domaines respectifs. Le Groupe compte actuellement 23 filiales spécialisées notamment dans la production de ciment, des granulats et du béton prêt à l'emploi, l'assistance technique, le montage et la maintenance industriels et la formation.

APS

KIA

Rappel de 295 000 véhicules aux USA pour risques d'incendie

Kia Motors a annoncé ce samedi le rappel de 295 000 véhicules aux Etats-Unis en raison de risques d'embranchement du compartiment moteur durant la conduite. Les concessionnaires inspecteront les compartiments moteurs pour vérifier la présence de fuites de liquides ou d'huile, procéde-

ront à des tests et, si nécessaire, remplaceront les moteurs. Le rappel concerne des modèles Sorento de 2012-2013, des modèles Forte et Forte Koup de 2012-2015, des modèles Optima Hybrid de 2011-2013, des modèles Soul de 2014-2015 et des modèles Sportage de 2012. La semaine dernière, Kia et

son affilié Hyundai Motors ont convenu d'une sanction civile record de 210 millions de dollars (173 millions d'euros) après que les autorités américaines de réglementation de la sécurité automobile aient déclaré qu'elles n'avaient pas rappelé 1,6 million de véhicules pour des problèmes de moteur en temps oppor-

tun. Les constructeurs automobiles coréens ont accepté de donner leur accord après que la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) a déclaré qu'ils avaient communiqué de manière inexacte certaines informations concernant les rappels.

R.E



KHENCHELA

600 millions de dinars pour la réhabilitation des terrains de football communaux

Une enveloppe financière de 600 millions de dinars a été mobilisée par la direction de la jeunesse et des sports (DJS) de Khenchela en vue de la réhabilitation des terrains de football communaux, a annoncé samedi le directeur du secteur.

Ce montant a été alloué à la wilaya de Khenchela dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales pour le financement de 15 opérations de réhabilitation de terrains de football à travers le territoire de la wilaya, a déclaré à l'APS, Larbi Taouahria. Ces opérations consisteront en la pose de pelouse synthétique, l'aménagement des vestiaires et les portes d'entrées princi-

pales et la construction d'une clôture, a expliqué ce responsable, précisant que ces terrains sont situés dans les communes de Yabous, Remila, M'Toussa, Tamza, El Ouldja, Baghai, Chelia, Kheirane, Chechar, Bouhmama, Babar, M'Sara, Ensi-gha, Kais et El Mahmal.

Selon le DJS, ces projets seront entamés "au cours du premier trimestre de l'année prochaine", soulignant que les travaux seront achevés dans un délai n'excédant pas "120 jours" en vue de mettre ces stades communaux à la disposition des clubs et des associations sportives "avant la fin de la saison sportive 2020-2021". M. Taouahria a rappelé que les terrains de football des communes de Ain Touila,

Ouled Rechache, Taouzianet, Kais et Djellal ont bénéficié d'opérations de réhabilitation et de pose de pelouses synthétiques dans le cadre d'un programme supervisé par la direction de l'administration locale (DAL).

Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Khenchela avait bénéficié au titre de l'année 2019 dans le cadre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales d'un budget de plus de trois (3) milliards de dinars destinés à la réhabilitation et la pose de pelouses synthétiques de 20 stades communaux, en sus de la réalisation de 100 terrains de proximité, 11 piscines et 5 salles de sports, a-t-on signalé.

ORAN (MONTS
DU DJEBEL
K'HAR)

Mise en terre de
4.300 arbustes

Une opération de mise en terre de 4.300 arbustes a été effectuée samedi par près de 900 volontaires sur les monts de Djebel K'har (ex Montagne des lions) dans la commune de Hassi Benokba, à l'Est d'Oran, en dépit de la pluie et du froid, a-t-on appris des organisateurs.

Il a été procédé à la plantation de variétés d'arbustes dont le cyprès, le pin et casuarina, lors de cette opération organisée par l'association locale d'ornithologie et de protection de l'environnement et des animaux "ChaffiAllah" et la fédération de wilaya des chasseurs, en coordination avec la conservation des forêts, a indiqué à l'APS le président de cette association.

Une superficie de quatre hectares, répartie sur de deux sites à Djebel K'har, a été boisée en présence des services de la protection civile, des autorités locales et d'une soixantaine d'associations, a fait savoir ChaffiAllah Maamar.

Cette opération, qui entre dans le cadre de la campagne nationale de reboisement qui se poursuit jusqu'au mois de mars prochain, est la troisième du genre après la mise en terre de 3.000 plants dans la forêt de Madagh, située sur les hauteurs de la commune d'Aïn El Kerma relevant de la daïra de Boutlélis, de même que la plantation de 1.100 arbustes dans la forêt de "Tarziza" à Misserghine, a-t-on rappelé.

L'association d'ornithologie et de protection de l'environnement et des animaux "ChaffiAllah" s'apprête à lancer le 26 décembre prochain, une campagne de volontariat de nettoyage et de reboisement d'une superficie de six hectares dans une des forêts de la commune de Gdyl.

MILA

Plus de 300
hectares consacrés
à la culture
du colza

Une superficie de 320 hectares a été consacrée dans la wilaya de Mila à la culture du colza, au titre de la saison agricole 2020/2021, apprend-on samedi du chef du service de régulation de la production et soutien technique à la Direction des services agricoles (DSA), Mohamed Bouleffet.

"La surface en question, consacrée pour la première expérience du genre, est répartie sur quatre fermes pilotes (180 hectares) relevant de l'Office algérien interprofessionnel de céréaliculture et sur plusieurs exploitations agricoles privées, a précisé le même responsable à l'APS.

Selon la même source, 20 agriculteurs exploitant entre 3 à 21 hectares participent à cette expérience de la culture du colza, lancée dans le cadre de la feuille de route du ministère de l'Agriculture et du développement rural, visant le développement des cultures de transformation, précisant que dix (10) agriculteurs ont reçu les quantités de semences nécessaires et ont procédé aux emblavures.

Jusqu'à la fin de la semaine écoulée, 200 hectares de la surface totale retenue ont été emblavés de colza, selon la même source qui a souligné que les longues racines du colza favorisent l'aération du sol.

TIPASA

Renforcement des unités
Covid-19 en importants
moyens de protection

Les unités Covid-19 de la wilaya de Tipasa ont bénéficié, samedi, d'un nouvel apport "considérable" en moyens de protection contre cette pandémie.



Ces quantités "considérables" de moyens de protection ont été distribuées aux staffs médicaux mobilisés dans la lutte contre la pandémie, à travers la totalité des unités Covid-19 de la wilaya, lors d'une opération symbolique présidée par la wali Labiba Ouinaz, au niveau de l'hôpital de référence dédié à la prise en charge des cas confirmés d'atteinte par la Covid-19 à Tipasa. Au titre de cette opération qui concrétise les efforts de l'Etat à accompagner les staffs médicaux engagés dans la lutte contre la pandémie, selon Mme Ouinaz, un lot de 20.000 masques FFP2, 1.600 lunettes de protection, 3.282 vêtements de protection et d'autres moyens de protection, ont été répartis sur les différentes unités Covid-19.

La Cheffe de l'exécutif de wilaya a observé que la situation épidémiologique est "relativement stable à Tipasa", mais "il est impératif de maintenir un haut niveau d'alerte et de prévention, tant que le virus est en circulation et que le vaccin n'a pas été acquis", a-t-elle souligné.

Elle a réitéré sa "disponibilité" à "soutenir les staffs médicaux en cette conjoncture sanitaire sensible, traversée par le pays", affirmant que les autorités de la wilaya se "tiennent à leur disposition pour satisfaire leurs besoins, en vue d'une meilleure prise en charge des malades".

Elle a annoncé, à ce titre, la poursuite de l'initiative d'aujourd'hui durant les prochains jours, à travers l'affectation, sur budget de l'Etat, d'une enveloppe de 20 mil-

lions de DA pour l'acquisition d'équipements médicaux destinés aux unités Covid-19 de la wilaya notamment des appareils respiratoires.

La wali de Tipasa a inspecté, à l'occasion, les services de l'unité Covid-19 de l'hôpital de Tipasa, dont la première salle d'examen, où sont confirmés les cas symptomatiques du coronavirus, puis le service des cas stables soumis au traitement, avant de finir par le service des cas relativement compliqués (étape d'avant la réanimation), comptant une dizaine de lits équipés d'appareils respiratoires.

Pour sa part, le directeur de la santé et de la population de la wilaya, Mohamed Bourahla, a souligné le rôle de la prévention dans la "réduction de la propagation de virus", signalant la réalisation de-

puis juillet dernier, de plus de 4000 enquêtes préventives, par les équipes chargées des enquêtes épidémiologiques. "Cette action préventive a démontré son efficacité", a-t-il estimé, par ailleurs.

Il a, en outre, fait part d'une coordination entre ses services et les autorités de la wilaya, dans le cadre de la commission de la wilaya, pour coordonner les efforts de lutte contre la pandémie, et pour le suivi du développement de la situation épidémiologique, dans l'objectif de la "prise des décisions qui s'imposent en temps opportun", a-t-il indiqué.

Il a, également, salué les autorités de la wilaya pour leur "rapidité", à satisfaire les besoins des unités Covid-19 de Tipasa, à travers l'initiative de distribution de moyens de protection.

EL TARF

2000 compteurs d'eau posés "avant fin 2020"

Au total, 2.000 compteurs d'eau seront installés à travers différentes communes de la wilaya d'El Tarf "avant fin 2020", dans le cadre d'un accord signé récemment entre l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE) et 15 micro-entreprises, créées dans le cadre du dispositif de l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), a-t-on appris samedi de son directeur, Djamel Bediaf.

"Il s'agit d'une deuxième opération qui intervient après une précédente ayant permis de poser un total de 1.800 compteurs d'eau suite à la signature d'un accord avec 10 micro-entreprises spécialisées en plomberie sanitaire", a indiqué ce responsable, précisant que ce nouveau quota lancé la semaine écoulée sera principalement réalisé au niveau des communes

d'El Kala, El Tarf, Ben M'Hidi et le Lac des oiseaux.

Le premier quota avait, quant à lui, ciblé les communes d'El Chatt, Besbes, Dréan, Boutheldja et Bouhadjar, a-t-il ajouté.

Selon la même source, cette opération a pour principal objectif l'élimination du forfait dans cette wilaya frontalière, où sur près de 100.000 abonnés, 50% s'acquittent d'un forfait.

Cette opération permettra également, a assuré le même responsable, à "soutenir les efforts du secteur en matière d'amélioration du service public pour davantage de maîtrise de la distribution de l'eau potable". Un autre quota portant sur la pose d'un total de 4.000 compteurs d'eau est, par ailleurs, prévu à partir de janvier prochain, a-t-il annoncé, précisant que cette prochaine opération ciblera différentes zones

d'ombre de cette wilaya frontalière.

M. Bediaf a rappelé, par ailleurs, que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la convention signée entre le ministre des Ressources en eau et le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé de la Micro-Entreprise, portant sur l'implication des micro-entreprises en vue de promouvoir un programme de sous-traitance dans différents métiers liés à l'eau.

Ces accords permettront aux micro-entreprises bénéficiaires de prendre en charge des projets se rapportant aux fuites d'eau, aux raccordements individuels ainsi qu'au montage des nouveaux compteurs au profit des nouveaux abonnés et le remplacement des anciennes installations à travers les 24 communes gérées par l'ADE El Tarf, a-t-il conclu.

MOSTAGANEM

Production prévue de plus de 1,4 million quintaux d'agrumes

Une production de 1,44 million de quintaux de différentes variétés d'agrumes est prévue dans la wilaya de Mostaganem, lors de la campagne de cueillette de la saison agricole 2020-2021, a-t-on appris, jeudi auprès de la Direction des services agricoles (DSA).



La campagne de cueillette, lancée au mois de novembre dernier et qui se poursuivra jusqu'à fin mars prochain, touche, selon le service organisation et appui technique, une surface totalisant 4.639 hectares dans les régions de Bouguirat, Mesra, Hassi Mameche et Ain Nouissy. L'opération de cueillette a touché, jusqu'à ce jour, 91 ha (2 pour cent de la surface globale), permettant une production de 21.335 quin-

taux (qx) de citron et de clémentine avec un rendement de 234 qx/ha. Il est prévu, lors de cette campagne, une production de 494.000 qx d'orange de variétés "Washington Naval", de 420.000 qx de "Thomson Naval", de 198.000 qx de clémentine et de 420.000 qx de mandarine, selon la même source. Il est aussi prévu la production de 263.000 qx d'autres variétés d'oranges, notamment Sanguine et de 68.500 qx de citrons avec un

rendement global de 312 qx/ha lors de cette campagne. L'abondance de la production permettra cette saison une baisse sensible des prix, à l'instar des autres années où les prix de certaines oranges varient dans les marchés locaux et régionaux entre 100 et 150 DA le kg, selon la DSA. L'agrumiculture a enregistré, dans la wilaya de Mostaganem, une stabilité de la production durant les dernières années, à la faveur de la maîtrise

des techniques, du soutien de l'Etat aux producteurs, des actions de vulgarisation agricole et du suivi permanent par la station régionale de protection végétale. D'autres variétés d'agrumes ont été produites à Mostaganem dont les oranges "Thomson naval", "Washington naval", "Sanguine", "Clémentine" et "Mandarine" et le citron qui a atteint, la saison écoulée, 1,133 million qx, confinant à la wilaya la 3e place au niveau national.

ILLIZI

Le centre universitaire Amoud Benmokhtar habilité à la formation de doctorants

Le centre universitaire Cheikh Amoud Benmokhtar de la wilaya d'Illizi a été habilité à la formation (d'étudiants) en vue de l'obtention d'un diplôme de doctorat dans certaines filières de l'enseignement supérieur, a-t-on appris samedi des responsables de cette institution de l'enseignement supérieur. En vertu de l'arrêté ministériel N 962 du 2 décembre 2020 portant habilitation des établissements de l'enseignement supérieur à la formation en vue de l'obtention d'un doctorat au titre de la nouvelle saison universitaire, le centre universitaire Cheikh Amoud Benmokhtar a été qualifié pour former des doctorants dans les filières des sciences économiques et commerciales, dans six postes répartis sur le droit des affaires (3), la comptabilité et la fiscalité approfondie (3), a indiqué le recteur, Moussa Aboubakr. La nomenclature d'enseignement et de formation du centre universitaire d'Illizi a été étoffée, au titre de la nouvelle saison (2020/2021), de deux (2) nouvelles spécialités d'enseignement, en l'occurrence l'informatique et les mathématiques, ouvertes en osmose avec le marché de l'emploi, a indiqué le même responsable. L'on relève également dans le cadre de la promotion de la qualité d'enseignement et de la recherche scientifique, l'ouverture d'un nouveau laboratoire dédié aux études économiques liées au tourisme saharien et son impact sur le développement économique, aux aspects inhérents aux mécanismes de diversification des ressources économiques et à l'investissement en économie moderne, a-t-on ajouté de même source.

ORAN

L'expérience de "Pitaya" donne ses premiers fruits

L'Association pour la promotion de la femme rurale "Main dans la main" d'Oran a expérimenté, pour la première fois, la culture du fruit du dragon "Pitaya", qui commence à donner de bons résultats cette saison, a-t-on appris de sa présidente. Les premiers fruits de cette variété tropicale ont commencé à apparaître après deux années de suivi avec succès, s'est réjouie Allou Baba Ahmed, faisant savoir qu'une dizaine de Pitayas ont été plantés au niveau d'une petite pépinière à titre expérimental. La méthode de plantation de ce type de fruit est facile et le climat chaud lui convient, a-t-elle indiqué, soulignant que la culture du fruit du dragon dont l'origine est de l'Amérique peut réussir dans les maisons comme plante de décoration. Avec le succès de cette expérience, l'Association "Main dans la main" lancera l'utilisation des graines des prémices de ce type de fruits pour la germination afin d'élargir cette culture, a-t-on indiqué. La présidente de l'Association a expliqué que le fruit "Pitaya" est une variété de cactus à la couleur rose avec une tendance vers le rouge vif et une pulpe blanche contenant des graines noires. Il a un bon goût et est riche en vitamines, ce qui fait de lui le fruit importé le plus cher. Pour rappel, l'Association de promotion de la femme rurale "Main dans la main" a déjà réussi d'autres expériences en introduisant pour la première fois à Oran la plantation d'arbres "Moringa" et également la culture du "safran" ou l'or jaune, une des épices les plus chères dans le monde.

ALGER (SANTÉ DE PROXIMITÉ)

Aménagement prochain de 15 services d'urgences médico-chirurgicales

Le ministre de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abderahmane Benbouzid, a fait état, samedi à Alger, d'un programme d'aménagement et d'équipement de 15 services d'urgences médico-chirurgicales au niveau de structures de santé de proximité à Alger en vue d'alléger les grands établissements hospitaliers. Accompagné du wali d'Alger, Youcef Charfa, lors d'une visite d'inspection des travaux de la nouvelle unité des urgences médico-chirurgicales au niveau du CHU de Mustapha Bacha, le ministre a annoncé que 15 services similaires au niveau de structures de santé de proximité à Alger seront dotés en équipements de pointe afin d'assurer des services de qualité et alléger la pression sur les grands hôpitaux. Cette opération "sera généralisée à l'ensemble du territoire national dans le cadre de la stratégie de modernisation du système sanitaire, sur instructions du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune", a-t-il ajouté. Il a précisé que cette nouvelle unité médico-

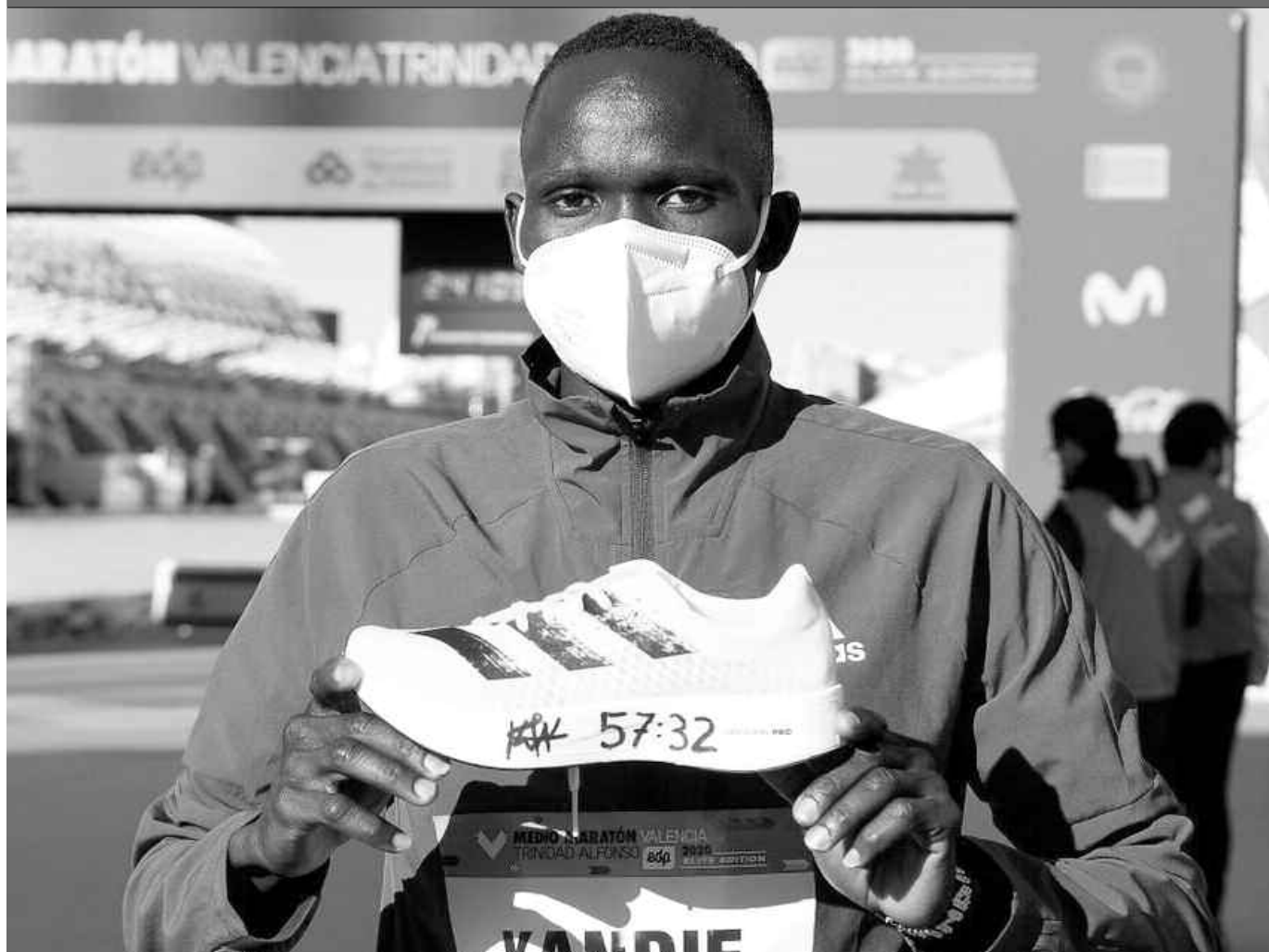
chirurgicale (ex-garderie du CHU Mustapha Bacha), dont les travaux sont en cours, sera un petit hôpital pilote pour la prise en charge optimale des cas urgents en vue d'alléger la pression sur les deux services d'urgences du même hôpital". Une enveloppe financière a été mobilisée par la wilaya d'Alger pour la réalisation des travaux sur 3 étages afin d'aménager des salles de soins, d'orientation, et de réanimation aux normes internationales. Le ministre a souligné que l'entrée en service des 15 unités d'urgences médicales et chirurgicales, réparties à travers les établissements de santé de proximité d'Alger, "permettra de soulager les grands hôpitaux qui enregistrent au quotidien un afflux de 1.100 malades, dont 70% peuvent être pris en charge au niveau des structures de proximité". Pour sa part, le wali d'Alger a indiqué que les travaux d'aménagement des ces unités sont programmés en 2021 dans le cadre du budget supplémentaire de wilaya, en coordination avec l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Dans le cadre des projets du secteur de la Santé en cours de réalisation, le wali d'Alger a fait savoir qu'une enveloppe de 35 millions de dinars a été affecté à la réalisation d'une pénétrante vers l'hôpital Issaad Hassani à Beni Messous. Le directeur général du CHU Mustapha Pacha, Bennana Abdeslam, a souligné relevé, quant à lui, que la nouvelle unité des urgences médico-chirurgicales de Mustapha Pacha "constitue une expérience pilote à l'échelle nationale", ajoutant que ce "mini-hôpital" sera doté d'équipements et de matériel modernes en matière de réanimation et de prise en charge des différents cas urgents". Dans une déclaration à l'APS, le directeur des travaux publics de la wilaya d'Alger, Abderrahmane Rahmani, a affirmé que l'ensemble des propositions formulées par le ministre de la Santé sont pris en charge concernant la réalisation d'issues d'entrée et de sortie au niveau du CHU Mustapha Pacha pour fluidifier le trafic vers la nouvelle structure des urgences".



ATHLÉTISME

Kibiwott Kandie explose le record du monde du semi-marathon



Le record du monde du semi-marathon est tombé ! Hier matin, en Espagne, Kibiwott Kandie a établi une nouvelle marque de référence sur la distance (57'32") en dominant une course stratosphérique. Jacob Kiplimo (2e en 57'37") et Rhonex Kipruto (3e en 57'49") ont eux aussi couru sous les 58', alors que l'ancien record planétaire de Geoffrey Kamworor était de 58'1". Il a affiché un large sourire après l'effort, et on com-

prend pourquoi. Le Kényan Kibiwott Kandie (24 ans) a explosé dimanche le record du monde du semi-marathon hommes à Valence (Espagne) en remportant la course en 57 minutes et 32 secondes, devant l'Ougandais Jacob Kiplimo (57'37"). C'est 29 secondes de mieux que la précédente marque de référence établie par un autre Kényan, Geoffrey Kamworor, qui avait couru en 58'01" en septembre 2019 à Copenhague. Mais au-delà de la performance exceptionnelle de

Kandie, c'est bien le niveau très élevé de la course qui a impressionné puisque trois autres athlètes auraient pu s'approprier le nouveau record du monde. Kandie, Kiplimo, mais aussi les Kényans Rhonex Kipruto (57'49") et Alexander Mutiso (57'59") sont passés sous la barre des 58 minutes sur la distance, ce qui donne une idée du rythme ultra-rapide de l'épreuve espagnole.

Brèves

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE

Lionel Messi à deux buts du record de Pelé

L'Argentin Lionel Messi pourrait égaler un nouveau record samedi soir avec le FC Barcelone contre Cadix en Liga, celui du nombre de buts marqués pour un seul et même club, établi par Pelé durant ses années Santos. Ce record est détenu de longue date par le "Roi Pelé" qui a inscrit 643 buts avec Santos de 1957 à 1974. Son lointain successeur argentin n'est plus qu'à deux unités de cette marque (641 buts de 2004 à 2020) et doit donc inscrire un doublé contre le club andalou pour revenir à hauteur de la légende brésilienne. Problème, souligne le quotidien sportif catalan Mundo Deportivo : Messi n'a encore jamais marqué contre Cadix avec le Barça.

ITALIE

La Juventus arrache la victoire contre Torino (2-1)

La Juventus, longtemps menée et inoffensive dans le derby turinois face au Torino, s'est réveillée dans le dernier quart d'heure pour arracher la victoire (2-1) samedi lors de la 10e journée de Serie A. Le Torino a longtemps cru tenir son exploit sur la pelouse de son prestigieux voisin grâce à un but en début de match de Nicolas Nkoulou, le plus prompt aux six mètres au milieu des défenseurs bianconeri pour conclure un corner (9e). Mais le combatif reléguable (18e) a été rattrapé en fin de match par ses largesses défensives qui lui ont déjà coûté de nombreux points cette saison. Weston McKennie (77e) - pour le premier but en serie A du premier joueur américain de l'histoire de la Juve - puis Leonardo Bonucci (89e) ont ainsi profité d'un marquage assez approximatif pour placer des têtes gagnantes, sur deux centres signés Juan Cuadrado. La Juve, qui n'a plus perdu le derby de Turin sur sa pelouse depuis 25 ans, prend provisoirement la deuxième place du classement, à 3 points du leader l'AC Milan, qui jouera dimanche soir à Gênes contre la Sampdoria. Le Torino (6 pts) reste 18e, sous la menace du Genoa (5 pts) qui rencontre aujourd'hui la Fiorentina.

R.S

FOOT/ ITALIE/ SERIE B

Balotelli va se relancer à Monza

L'attaquant international italien Mario Balotelli, sans club depuis l'été, va se relancer à Monza, club de Serie B appartenant à Silvio Berlusconi, a annoncé samedi le dirigeant du club Adriano Galliani. "Le président Berlusconi est enthousiaste, il m'a donné son accord: il était ravi, je lui ai passé Mario au téléphone et ils se sont parlés", a expliqué le bras droit de l'ex-chef du gouvernement italien à l'agence italienne Ansa. L'ex-attaquant de Nice et de Marseille, âgé de 30 ans, doit passer une visite médicale lundi, selon plusieurs médias italiens. Si la visite est probante, il s'engagera jusqu'au 30 juin 2021, précise Adriano Galliani. Mario Balotelli (36 sélections, 14 buts avec l'équipe d'Italie) a joué la saison dernière avec Brescia, sans pouvoir éviter au club une relégation en Serie B, après ses passages en Ligue 1 à Nice puis à Marseille. Le sélectionneur italien Roberto Mancini avait regretté fin octobre que Balotelli n'ait pas trouvé de club au mercato, parce qu'il aurait pu "être très utile" à la Nazionale, notamment en vue de l'Euro en juin. Monza, club de la banlieue de Milan, a été racheté en septembre 2018 - pour trois millions d'euros - par Berlusconi. L'ancien Premier ministre italien et homme d'affaires avait au préalable revendu l'AC Milan pour 740 millions d'euros, en avril 2017.

R.S

MERCATO

Lionel Messi au PSG ?

Lionel Messi à Paris ? Neymar a mis le feu aux poudres mercredi. Depuis, le sujet enflamme les débats. Et ce vendredi soir, ESPN a annoncé que Leonardo s'est déjà penché sur la question cet été. Depuis, le directeur sportif parisien s'active toujours, épaulé par sa star brésilienne.



C'est un doux rêve qui prend de plus en plus d'épaisseur jour après jour. Depuis la sortie en forme d'appel du pied de Neymar après des succès parisiens à Manchester United ("Ce que je veux, c'est recommencer à jouer avec Messi. J'espère que nous pourrions être ensemble la saison prochaine", a lancé le Brésilien sur ESPN), les rumeurs vont bon train. Et toute la planète football se demande s'il y a une vraie possibilité de revoir le Brésilien et l'Argentin sous le même maillot, à Paris notamment. Leonardo semble, lui, l'envisager depuis quelque temps déjà. ESPN

a révélé vendredi que le directeur sportif du PSG s'est penché sur cette question l'été dernier déjà. Et si Manchester City semblait avoir plus de cartes en mains pour récupérer un Messi désireux de changer d'air, Paris était en embuscade. Et depuis - à en croire ESPN -, Neymar et Leonardo maintiennent le contact avec le sextuple Ballon d'Or, libre de tout contrat l'été prochain. Selon ESPN, l'idée de récupérer la star argentine du Barça est bien réelle à Paris. Ce n'est pas juste un souhait de Neymar. Mais le média américain précise aussi que le club parisien a d'autres priorités à l'heure actuelle : prolonger

le Brésilien et Kylian Mbappé, qui n'auront plus qu'une année de contrat à partir de l'été prochain. Après, il tentera peut-être de voir s'il est possible d'associer Messi à son projet, même si cela semble compliqué sur le plan financier. Voire impossible, surtout si Neymar et Mbappé remplissent et alors que le PSG est également frappé par la crise économique découlant de la pandémie de coronavirus. Un allègement de la masse salariale avec le départ de plusieurs joueurs majeurs semble même indissociable d'une éventuelle signature de l'Argentin. Leonardo ne veut en tout cas rien exclure. Surtout s'il

existe une chance d'attirer Lionel Messi, que les propriétaires qataris du PSG rêvent de récupérer depuis tant d'années maintenant. Le dirigeant brésilien sait aussi que cette possibilité peut être un argument de poids, notamment dans le dossier Neymar. Mundo Deportivo annonçait ainsi vendredi que la prolongation de contrat de l'ancien Barcelonais au PSG serait liée à la venue du sextuple Ballon d'Or. Sa déclaration tonitruante quelques heures après sa prestation XXL à Manchester United (3-1) ne laisse en effet pas beaucoup de place aux doutes à ce sujet.

R.S

FOOT/ ANGLETERRE

Manchester City domine Fulham (2-0) et se relance

Manchester City semble enfin avoir lancé sa saison en enchaînant pour la première fois deux succès de suite en Premier League, avec sa victoire (2-0) contre le promu Fulham, samedi, pour la 11e journée. Ces trois points permettent à City de revenir provisoirement à la 4e place du classement, à 3 longueurs seulement de Tottenham et de Liverpool qui jouent dimanche. Fulham, en revanche, qui avait réussi à surprendre Leicester chez lui (2-1) en début de semaine, reste juste au-dessus de la zone rouge

(17e avec 7 points). Plus encore que le résultat pur, c'est surtout la manière dont ce succès et celui de la journée précédente contre Burnley (5-0) ont été obtenus qui sont de bon augure pour les hommes de Pep Guardiola. Même s'ils s'agit de deux matches à domicile et face à des adversaires promis à la lutte pour le maintien, les Citizens ont su prendre rapidement le contrôle du match et se mettre à l'abri. Raheem Sterling (5e min) et Kevin de Bruyne (26e sur pénalty) ont inscrit les buts de City. Mais les promus n'ont pas la plus mauvaise défense de Premier League - 21 buts encaissés en

11 matches - pour rien. L'autre point qui ne manquera pas de satisfaire Guardiola est que City reste sur 4 matches consécutifs sans prendre de but, toutes compétitions confondues. Cela ne lui était arrivé qu'à une seule reprise la saison passée, à cheval sur l'interruption du championnat entre mi-mars et mi-juin. Une série qu'ils s'efforceront de prolonger contre Marseille en Ligue des Champions, mercredi, avant un derby de Manchester qui promet à Old Trafford dans une semaine.

R.S

FOOT/ANGLETERRE

Les joueurs hués pour avoir mis genou à terre à Millwall

Le retour des supporters dans les stades de football anglais a été entaché samedi par les huées de supporters de l'équipe de Millwall (D2) lorsque leurs joueurs et ceux de Derby ont mis genou à terre en hommage au mouvement antiraciste "Black Lives Matter". Les chants des supporters se sont brusquement interrompus au coup de sifflet de l'arbitre marquant le début de l'hommage, juste avant le coup d'envoi du match comptant pour la 16e journée. Une partie du public a distinctement hué joueurs, staff, arbitre et officiels qui effectuaient dans leur quasi-totalité ce geste. Club de la banlieue sud de Londres, Millwall a souvent vu sa réputation ternie par ses

supporters violents de longue date avec le tristement célèbre groupe de hooligans, les "Millwall Bush-wackers", qui sévit depuis les années 1970. Millwall, 14e de Championship, a finalement perdu le match chez lui 1-0 contre l'avant-dernier du classement. Dans un tweet, la fédération anglaise de football (FA) a "fortement condamné l'attitude des spectateurs qui ont manifesté activement leur opposition" à ce geste de solidarité. Le football anglais avait décidé, depuis la reprise des compétitions mi-juin dernier, de marquer son soutien à ce mouvement antiraciste avant chaque match, même si chaque joueur peut décider d'effectuer ou pas ce geste. Ce week-end marque le

retour - sous condition et avec une jauge plafonnée à 2.000 - des supporters dans les stades pour les villes où le gouvernement estime que le risque de transmission du nouveau coronavirus n'est pas trop élevé. Dans les villes, notamment du nord de l'Angleterre, où le risque est encore jugé très élevé, comme Manchester ou Birmingham, les matches restent cependant à huis clos. En Premier League, le club londonien de West Ham sera le premier à rejouer devant un public en accueillant Manchester United pour la 11e journée de championnat, et Chelsea en fera de même en soirée, contre Leeds.

R.S

FOOT - LICENCE D'ENTRAÎNEUR CAF A

"Le stage de formation s'étalera sur 300 heures"

Le directeur technique national de la Fédération algérienne de football (FAF), Ameer Chafik, a indiqué que la formation pour l'obtention de la licence d'entraîneur CAF A, qui a débuté samedi à Alger, s'étalera sur une durée de 300 heures réparties en cinq sessions.



La Direction technique nationale (DTN) de la FAF avait récemment annoncé la reprise des cours de formation pour l'obtention de la licence CAF A, après avoir reçu le feu vert du département développement de la Confédération africaine de football (CAF). Dans une déclaration à l'APS, Chafik a affirmé que "la première session de formation a commencé samedi dans de bonnes conditions et se poursuivra jusqu'à mercredi, avec 25 candidats, dont Youcef Laadj (ancien entraîneur du RC Kouba) et Karim Zaoui (ancien entraîneur du NA Hussein-Dey), afin d'obtenir la licence CAF A". "Ce stage de formation s'étalera sur 300 heures, réparties sur cinq sessions qui se dérouleront en stages bloqués (théorie et pratique). Un

test final est prévu lors du 5e et dernier stage", a-t-il ajouté. Ce stage de formation est encadré par Ameer Chafik en tant que conférencier accrédité par la Confédération africaine, avec l'aide de Boualem Laroum, Ahmed Benaouda, Fouad Chiha et Nasreddine Sadi, instructeurs CAF. "Un inspecteur de l'instance continentale effectuera une visite inopinée lors d'une des sessions, afin de vérifier si les mesures du cahier des charges sont respectées sur le terrain. A la lumière du rapport qu'il préparera, l'Algérie est en mesure d'entrer en tant que membre de la Convention CAF-Coaching, qui prévoit la certification des formateurs au niveau de la Confédération africaine", a expliqué le technicien algérien. Le directeur technique national a égale-

ment fait savoir qu'"après cette étape, la FAF se verra accorder l'autorisation permanente d'organiser des stages de formation conformément au programme annuel fourni par la DTN. Des sessions de formation seront organisées en fonction des besoins et du statut des formateurs algériens". A travers ces décisions, la CAF veut "atteindre la qualité, l'objectivité, la crédibilité et la reconnaissance par d'autres fédérations continentales". Ameer Chafik a également révélé que "la CAF a jusqu'à présent choisi trois pays pour relancer les cours de formation pour les entraîneurs, à savoir l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, après trois ans et demi d'arrêt".

R.S

FOOTBALL / LIGUE 1

Les dates des 3e et 4e journées fixées

La troisième journée du championnat national de Ligue 1 a été programmée les 11-12 décembre, suivie de la quatrième journée qui se déroulera le week-end d'après (18-19 du même mois), a annoncé vendredi soir la Ligue de football professionnel (LFP). L'instance présidée par Abdelkrim

Medouar a procédé par la même occasion à la programmation des matchs en retard qui n'ont pu se dérouler en même temps que les autres rencontres en raison de la participation du MC Alger et du CR Belouizdad à la Ligue des champions africaine. Ainsi, le Mouloudia disputera son premier match en retard le 8 décembre, en

déplacement chez l'USM Bel-Abbès, avant de recevoir l'Olympique de Médéa, le 15 du même mois. Concernant le CR Belouizdad, sa rencontre chez l'AS Ain M'Ilila a été programmée le 15 décembre, en attendant de connaître la date de son deuxième match en retard contre la JSM Skikda qui n'a pas encore été fixée. La LFP avait

tenu une réunion avec les représentants du CRB et du MCA pour trouver un compromis et placer ces matchs en retard à des dates appropriées, afin d'éviter le cumul des rencontres et maintenir par la même occasion une certaine cohérence dans le programme du championnat national.

R.S

HAND / MONDIAL-2021 (PRÉPARATION)

L'Algérie présente au tournoi de Varsovie

L'équipe nationale de handball prendra part à un tournoi amical de préparation à Varsovie (Pologne), du 26 au 29 décembre, en vue du Mondial 2021 en Egypte (13-31 janvier), a annoncé samedi soir la Fédération algérienne de handball (FAHB). Outre l'Algérie, ce tournoi verra la participation de la Pologne (pays hôte), de la Russie et de la Biélorussie, précise la même source. L'Algérie entamera le tournoi le 27 décembre face à la Biélorussie, avant d'affronter la Pologne (28 décembre) puis la Russie (29 dé-

cembre). Avant ce tournoi, l'équipe nationale affrontera à deux reprises son homologue polonaise les 21 et 22 décembre. Le Sept national a entamé mardi dernier un stage bloqué à Alger, sous la houlette du sélectionneur français Alain Portes, en présence de 21 joueurs. Ce stage de "reprise", après plus d'un mois d'arrêt à cause de plusieurs cas positifs de Covid-19 détectés dans l'effectif, enregistre le retour des joueurs évoluant dans le championnat du Qatar, à savoir Hichem Kaâbache et Nou-

reddine Hellal, sociétaires d'Al-Ahly, ainsi que de Mustapha Hadj Sadok (Al-Wakrah). Après ce regroupement qui s'étalera jusqu'au 9 décembre, les coéquipiers de Messaoud Berkous s'envoleront pour la Pologne, dans ce qui sera la première étape pré-compétitive. L'équipe nationale disputera aussi deux matchs amicaux face à son homologue bahreïnite à Manama, en marge d'un stage qui débutera à la fin du mois courant. Elle s'envolera pour le Caire le 11 janvier prochain pour prendre part au Cham-

pionnat du monde. Au Mondial-2021, le Sept algérien fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande. Les Algériens débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal (18 janvier). En Egypte, les "Verts" vont signer leur retour sur la scène mondiale après avoir brillé par leur absence lors des éditions de 2017 en France et 2019 en Allemagne et au Danemark.

R.S

Brèves

FOOTBALL / LIGUE 1

Thierry Froger nouvel entraîneur de l'USM Alger

Le technicien français Thierry Froger sera le nouvel entraîneur de l'USM Alger en remplacement de François Ciccolini qui avait été limogé au lendemain de la Supercoupe d'Algérie, a annoncé le club algérois de Ligue 1 samedi. "La direction de l'USMA annonce qu'un accord a été trouvé avec Thierry Froger, qui fut l'architecte du dernier titre remporté par le club (2018-2019).

L'entraîneur français s'engagera pour une durée d'une année", a indiqué l'USMA dans un communiqué publié sur sa page Facebook. La direction de l'USMA n'a pas précisé le sort de l'actuel entraîneur Benarabi Bouziane qui qui a dirigé l'équipe lors de la première journée du championnat de Ligue 1, contre l'ES Sétif (défaite 0-2) et préparé la rencontre de samedi devant la JS Saoura (2-2) à laquelle il n'a pas assisté, étant atteint de coronavirus. Pour rappel, Ciccolini avait été limogé suite à son refus de monter à la tribune officielle pour recevoir sa médaille à l'issue de la rencontre de Supercoupe entre l'USM Alger et le CR Belouizdad (1-2) jouée le 21 novembre au stade du 5-Juillet. Entre-temps, le club avait confié la barre technique à son ex-adjoint Benarabi Bouziane, assisté de Nicolas Baup (préparateur physique) et Mohamed Benhamou (entraîneur des gardiens de but). A l'issue de la deuxième journée de championnat, l'USM Alger occupe la 14e place avec un seul point.

R.S

FOOT / LIGUE 1 - CLASSEMENT DES BUTEURS

Beldjilali (ASO) s'installe en tête avec 3 buts

Le milieu offensif de l'ASO Chlef, Kaddour Beldjilali, auteur samedi de l'unique but de son équipe dans le derby de l'Ouest face au WA Tlemcen (1-0), s'est hissé en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 de football, au terme de la 2e journée. Arrivé à Chlef en janvier 2020 en provenance du CS Constantine, Beldjilali (32 ans) a offert la victoire aux siens à la 18e minute. Cette réalisation intervient une semaine après avoir signé un doublé, lors de la défaite concédée en déplacement face au NC Magra (3-2).

Dans ce classement des buteurs, le natif d'Oran est talonné de près par cinq joueurs qui comptent deux buts chacun : Hitala (RC Relizane), Demane (AS Ain M'Ilila), Amoura (ES Sétif), Benbouali (Paradou AC) et Bentahar (CS Constantine). Pour rappel, trois joueurs avaient terminé co-meilleurs buteurs au classement de la saison 2019-2020, suspendue en mars dernier en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). Il s'agit de Mohamed Amine Abid (CS Constantine), Mohamed Tiaïba (AS Ain M'Ilila) puis Al-Taee Hail/Arabie saoudite) et Abdennour Belhocini (USM Bel-Abbès puis Umm-Salal/Qatar), avec 10 buts chacun.

R.S

Brèves

BOLIVIE (VIOLENCE POLITIQUE EN 2019)

La Paz veut juger des responsables de l'opposition

Le gouvernement bolivien a lancé une offensive judiciaire contre l'ancienne présidente par intérim Jeanine Añez, l'ex-candidat à la présidentielle Luis Fernando Camacho et d'autres responsables de l'opposition de droite, pour la violence politique qui a suivi l'annulation des élections législatives l'an dernier, selon la presse locale samedi. Le ministère de la Justice a présenté devant le Congrès bolivien une demande de mise en jugement contre Mme Añez. Une ex-députée du Mouvement vers le socialisme (MAS, au pouvoir), Lidia Patty, a présenté de son côté une plainte devant la juridiction pénale contre M. Camacho et d'autres responsables de droite, qu'elle accuse de "coup d'Etat" contre l'ancien président Evo Morales, contraint à la démission en 2019. Le président de la Chambre des députés Freddy Mamani a indiqué avoir transmis la demande du ministère auprès de la commission de la Constitution pour qu'elle s'en saisisse. Le Congrès, dominé par le MAS, le parti de l'ancien président Evo Morales, avait exprimé en octobre son souhait de voir Mme Nuñez traduite en justice. M. Camacho s'est défendu samedi en affirmant qu'"il n'y avait pas eu de coup d'Etat mais un mouvement citoyen qui est descendu dans la rue pour manifester". Les élections en octobre 2019 avaient été dénoncées par l'opposition de droite comme frauduleuses en faveur de M. Morales, qui se présentait pour un quatrième mandat jusqu'en 2025. Une explosion de violence dans tout le pays avait suivi ces élections, finalement annulées.

CUBA

Le gouvernement initie un dialogue avec de jeunes artistes

Le ministère cubain de la Culture a ouvert samedi à La Havane un dialogue avec de jeunes artistes qui "n'ont pas compromis leur œuvre avec les ennemis de la révolution", selon le site officiel Cubadebate. La rencontre samedi, qui a duré plus de cinq heures selon le site, a réuni le ministre de la Culture Alpidio Alonso, le président de la Maison des Amériques Abel Prieto, le dirigeant de l'Union des écrivains et des artistes (Uneac) Luis Morlote, ainsi qu'un groupe de jeunes artistes, dont "certains étaient présents lors de la manifestation du 27 novembre" devant le ministère de la Culture. Parmi eux, le plasticien Humberto Díaz, le photographe Gabriel Guerra, l'acteur Renier Díaz et le musicien Jota Barrio, selon Cubadebate. "L'objectif est d'échanger en toute transparence comme nous l'avons toujours fait", a déclaré le ministre de la Culture Alpidio Alonso cité par le site. Cette rencontre intervient au lendemain de la décision du ministère de la Culture de rompre le dialogue engagé avec des artistes qui réclamaient plus de liberté d'expression, disant refusé de discuter avec toute personne "recevant un financement (...) du gouvernement américain". L'engagement à dialoguer était l'un des principaux accords noués dans la nuit du 27 au 28 novembre, au terme d'une mobilisation spontanée pendant quinze heures de quelque 300 artistes face au ministère.

MINISTRE SUÉDOISE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
"nous ne reconnaissons pas les allégations du Maroc sur le Sahara occidental"

La ministre suédoise des Affaires étrangères, Ann Linde a affirmé que le gouvernement suédois n'avait jamais reconnu les allégations du Maroc sur le Sahara occidental, et œuvrait à parvenir à une solution juste à la cause sahraouie devant respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Mme. Linde répondait ainsi à une question d'une députée du Riksdag sur les efforts qu'envisagent la Suède pour faire respecter le droit international au Sahara occidental. "Stockholm poursuit ses efforts en vue de parvenir à une solution juste à la cause sahraouie devant respecter le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité", a-t-elle précisé. Personnellement, "je crois qu'il est plus nécessaire que jamais de désigner un nouvel envoyé spécial du SG de l'ONU afin de relancer le processus politique, les



derniers développements affirmant d'ailleurs cette nécessité impérieuse", a-t-elle confié, indiquant qu'elle avait même évoqué cette question avec le SG de

l'ONU, en l'occurrence, Antonio Guterres. Au fait des événements de Guer-guerat, Mme. Linde a estimé qu'il faudrait doubler d'efforts afin de

préserver le cessez-le-feu ainsi que le référendum sur l'autodétermination en suspens que l'ONU a été chargé de mener à bien depuis longtemps.

TANZANIE

Le président nomme de nouveaux membres du gouvernement

Le président tanzanien John Magufuli a annoncé samedi la nomination de 21 nouveaux ministres et 23 vice-ministres. John Kijazi, le secrétaire en chef, a déclaré dans un communiqué que le président avait également formé un nouveau ministère des Communications et des Technologies de l'information, qui sera dirigé par Faustine Ndugulile. Il a ajouté que les récentes nominations du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération est-africaine, Palamagamba Kabudi, et du ministre des Finances et de la Planification, Philip Mpango, n'ont pas été modifiées, portant le nombre total de ministres à 23. Selon le secrétaire en chef, le président Magufuli a également nommé Elias John Kwandikwa ministre de la Défense et du Service national après que le poste soit resté vacant après l'élection de l'ancien ministre Hussein Ali Mwinyi à la présidence de l'archipel tanza-

nien de Zanzibar lors des élections générales d'octobre. Parmi les nouveaux visages du gouvernement figurent Kitila Mkumbo, qui dirigera le portefeuille d'investissements dépendant de la présidence, Innocent Basungwa qui devient ministre de l'Information, de la Culture, des Arts et des Sports, et Dorothy Gwajima qui exercera les fonctions de ministre de la Santé. Le gouvernement tanzanien voit aussi l'arrivée d'Adolf Mkenda, ministre de l'Agriculture, de Leonard Chamurishi, ministre des Travaux publics et des Transports, et de Geoffrey Mwambe, ministre de l'Industrie et du Commerce. Enfin les ministres nouvellement nommés comprennent également Mashimba Ndaki, ministre de l'Élevage et de la Pêche, Damas Ndumbaro, ministre des Ressources naturelles et du Tourisme, et Umyy Mwalimu, ministre d'Etat au cabinet du vice-président, chargé de l'Union et de l'Environnement.

ROUMANIE

Les électeurs aux urnes dimanche pour des législatives

Les Roumains sont attendus aux urnes dimanche pour des législatives dont les libéraux pro-européens au pouvoir sont donnés favoris, malgré une gestion critiquée de la pandémie de coronavirus. Les bureaux de vote doivent ouvrir à 07H00 locales (05H00 GMT) pour une fermeture à 21H00, un processus électoral soumis aux mesures de restriction devenues la norme (masques, désinfectants, distanciation). Il ne devrait cependant pas y avoir foule: fruit de l'effet conjugué de la pandémie et de la lassitude des électeurs, le taux d'abstention pourrait avoisiner les 60%, selon les analystes. La course s'annonce disputée mais le Premier ministre Ludovic Orban, à la tête depuis un an d'un gouvernement de centre droit minoritaire, semble bien positionné pour garder son poste. Son Parti libéral (PNL) est crédité de 28% des intentions de vote lors de ce scrutin en un seul tour, devant les sociaux-démocrates (PSD, opposition, 23%) et les réformistes d'une jeune alliance de centre droit, USR-Plus (18%), selon un dernier sondage de l'institut IMAS. Dans une région où les populistes et les souverainistes gagnent du terrain, M. Orban affiche son attachement aux valeurs européennes et promet des réformes pour moderniser ce pays de 19 millions d'habitants, parmi les plus pauvres d'Europe.

GUATEMALA

Manifestation pour demander la démission du président

Des centaines de personnes ont manifesté pour le troisième samedi consécutif dans la capitale du Guatemala pour exiger la démission du président Alejandro Giammattei, qu'ils accusent de gouverner de manière opaque et pour demander que soient résolus les problèmes sociaux comme la pauvreté et la malnutrition des enfants. La veille, le président a appelé les citoyens au dialogue dans une tentative d'apaiser la crise déclenchée mi-novembre par l'adoption du budget de l'Etat pour 2021 qui, selon les manifestants, ne répondait pas aux probléma-

tiques les plus urgentes du pays. Le Parlement a suspendu le 23 novembre le budget, dont l'adoption a provoqué de violentes manifestations au cours desquelles le siège du Parlement a été incendié. Le président a annoncé que des réunions de "dialogue et de consultation" commenceront la semaine prochaine afin de réorienter le budget vers la reprise économique et la reconstruction du pays après la pandémie de Covid-19 et les ouragans Eta et Iota au début du mois de novembre. Le 20 novembre, le vice-président Guillermo Castillo avait proposé à M. Giammattei qu'ils

démissionnent ensemble "pour le bien du pays", l'accusant de ne pas répondre aux demandes de transparence des citoyens. "Nous voulons des changements profonds, pas des sottises superficielles" et "Changeons le système à la racine. Démissionnez les corrompus", pouvait-on lire sur des pancartes brandies par les manifestants, accompagné de musiciens. Lors du rassemblement, plusieurs personnes demandaient la démission des députés du gouvernement, accusés de promouvoir un programme corrompu, et ont appelé à une réforme de la Constitution.

ASSASSINAT D'UN ENFANT PALESTINIEN
PAR BALLES ISRAËLIENNES

L'Union européenne appelle à ouvrir une enquête

L'Union européenne (UE) a appelé, samedi, à ouvrir une enquête sur le meurtre d'un enfant palestinien, Ali Abu Alia (13 ans), par balles israéliennes dans la ville de Ramallah en Cisjordanie occupée, indique un communiqué du représentant de l'UE en Palestine, Sven Kühn von Burgsdorff.

L'envoyé spécial de l'UE s'est interrogé "combien d'autres enfants palestiniens seront victimes de l'abus de force meurtrière des forces israéliennes" tout en exprimant sa condamnation.

L'enfant palestinien a succombé, vendredi, à ses blessures par balles au niveau de l'abdomen dans le village d'Al-Mughayyir dans la ville de Ramallah. Le ministre palestinien de la Justice a appelé la société civile et les Organisations nationales et onusiennes de tenir Israël pour responsable des crimes répétés contre le peuple palestinien.

Dans sa déclaration sur les ondes de la radio "voix de la Palestine", le ministre a affirmé que "le soldat qui a tué l'enfant Ali Aymen Abu Alia est seul responsable de sa mort, mais devant la Cour pénale internationale, c'est la responsabilité d'Israël qui est engagée".

Le ministre palestinien de la Justice a appelé "les institutions des droits de l'homme à incriminer cet acte et de garantir la protection internationale des Palestiniens".

Le ministère palestinien du Développement social a de son côté considéré que la mort de cet enfant est "un nouveau crime à ajouter aux statistiques des crimes répétés contre des enfants palestiniens perpétrés par l'occupation israélienne".

Dans son communiqué officiel, le ministère a déclaré que "le fait de ne pas inculper Israël pour ses crimes, et sa violation des lois et des conventions internationales, lui permettra de continuer à commettre plus de crimes". Et de signaler que "le ministère œuvrera à former une grande coalition des droits de l'homme pour documenter les crimes de l'occupation, conjointement avec les institutions des droits



de l'homme chargées des droits de l'enfant, en vue de porter plainte contre les soldats de l'occupation, ces tueurs d'enfants palestiniens". Pour sa part, le mouvement de résistance palestinien "Hamas" a considéré la mort de l'enfant comme un "crime de guerre". Le porte-parole du mouvement, Oussama al Qawasmî, a déclaré dans un communiqué que "ça reflète la mentalité criminelle de l'occupation israélienne qui répand le sang palestinien sans

distinctions". Nikolaï Mladenov, le coordinateur spécial de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient, a appelé, vendredi, Israël à enquêter sur le meurtre de l'enfant par l'armée israélienne. Depuis le début de l'année en cours, le mouvement mondial de Défense des enfants a signalé que 7 enfants âgés entre 13 et 17 ans ont été tués par des balles de l'armée israélienne.

R.I

Brèves

ETATS-UNIS

Un membre du Congrès dénonce le meurtre d'un enfant palestinien

Un membre du Congrès américain Betty McCollum a dénoncé hier, le meurtre vendredi d'un enfant palestinien, Ali Abu Alia par balles israéliennes dans le village de Mughayyir, au nord-est de Ramallah en Cisjordanie occupée. Betty McCollum a qualifié cet acte de "meurtre brutal parrainé par l'Etat de l'occupation", appelant la prochaine administration du président élu américain Joe Biden à enquêter sur l'incident. Il a, dans un communiqué repris par l'agence de presse palestinienne, considéré le meurtre comme "un résultat direct de la poursuite de l'occupation militaire israélienne de la terre palestinienne". Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a exprimé "sa plus ferme condamnation" de ce qu'il a qualifié de "crime odieux", "qui fait partie des crimes de l'occupation contre notre peuple sans défense afin de le terroriser". Vendredi, à l'entrée Est du village d'Al-Mughayyir, en Cisjordanie occupée, des soldats de l'occupation israélienne ont tiré des balles réelles et des bombes lacrymogènes sur des jeunes palestiniens, blessant gravement l'enfant Ali Abu Alia, qui a succombé à ses blessures, ainsi que quatre autres jeunes palestiniens par balles métalliques recouvertes de caoutchouc.

R.I

BREXIT

Paris menace d'opposera son veto

La France opposera son veto si un accord venait à être trouvé entre négociateurs européens et britanniques et qu'il s'avérerait non conforme à ses intérêts, a rappelé Clément Beaune dans une interview à paraître dans le Journal du Dimanche. "Dans ce test de souveraineté, l'Union européenne doit défendre les siens, ses intérêts et son modèle. Nous le ferons. S'il y a un accord, nous évaluerons le texte, l'analyserons", a dit le secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes. "Mais, si l'accord n'était pas bon et non conforme à nos intérêts, et notamment pour les pêcheurs, nous, la France, comme chaque Etat membre, nous pourrions y mettre notre veto." La pêche, avec les règles d'une concurrence équitable, et le mécanisme de règlement des litiges, est un des principaux points de divergence qui empêchent les deux camps de parvenir à un accord à moins d'un mois de date butoir du 31 décembre.

"L'accès à 100% aux quotas de pêche dans la zone maritime du Royaume Uni, on sait que c'est fini. Mais il faut un accord large et durable", a dit Clément Beaune. "Les Britanniques ne peuvent pas d'un côté vouloir l'accès à la totalité de notre marché unique européen, et de l'autre, exclure la pêche de cet ensemble."

Selon le secrétaire d'Etat français, la position de Paris n'est pas isolée et l'Europe fait front commun dans ses exigences à l'égard de Londres et la France se sent soutenue par l'Allemagne et par sa dirigeante Angela Merkel. "Quant à la chancelière, elle souhaite un accord mais défend aussi notre niveau d'exigence et connaît suffisamment bien le marché européen pour deviner comment l'économie allemande pâtirait d'un mauvais accord. Bref, le pari britannique d'une division de l'Union a échoué."

R.I

COMITÉ INTERNATIONAL DE SUIVI SUR LA LIBYE

Appel à toutes les parties à soutenir le dialogue politique

Le Groupe de travail politique (PWG) du Comité international de suivi sur la Libye (IFCL) a tenu une réunion lors de laquelle les parties prenantes libyennes ont été exhortées à soutenir les résultats du dialogue politique soutenu par l'ONU.

La réunion a eu lieu jeudi pour "passer en revue les progrès accomplis jusqu'à présent en ce qui concerne le volet politique libyen et examiner comment les

participants au processus de Berlin peuvent soutenir davantage ces efforts", a déclaré samedi la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL) dans un communiqué.

Lors de la dernière réunion du Forum de dialogue politique libyen (LPDF), les coprésidents du PWG (Algérie, Allemagne, Ligue des Etats arabes et MANUL) ont encouragé tous les participants au LPDF à "convenir rapidement, sous les auspices de la

MANUL, des modalités susceptibles de permettre la mise en place du Conseil de Présidence restructuré et du nouveau gouvernement d'unité nationale", ajoute le communiqué.

Selon le communiqué, les coprésidents ont également appelé toutes les parties prenantes libyennes à garantir l'intégrité du processus du LPDF, à faire preuve de modération dans leurs déclarations publiques et à s'abstenir de tout discours de haine et

de rhétorique.

Au total, 75 Libyens représentant l'éventail social et politique de la société libyenne ont participé au LPDF parrainé par l'ONU, qui s'est tenu du 7 au 15 novembre à Tunis, la capitale tunisienne, pour discuter d'une feuille de route politique pour parvenir à une paix durable en Libye déchirée par la guerre civile. Les factions libyennes ont signé un accord de cessez-le-feu permanent le 23 octobre à Genève.

R.I

MALI

Le colonel Malick Diaw élu à la tête du CNT

Au Mali, un militaire s'installe à la tête du Conseil national de transition. Le colonel Malick Diaw, numéro deux de la junte, qui a dirigé le pays après le putsch du 18 août, a été élu à la tête de cet organe législatif. Le Conseil, qui compte 121 sièges et regroupe des partis politiques, des représentants de la société civile, des syndicats et des militaires, était réuni à Bamako pour sa session inaugurale. Unique candidat, le colonel Diaw a été élu par 111 voix. Il a été choisi parmi les candidats parrainés par au moins 40 membres, disposition qui était elle

aussi favorable aux militaires qui s'étaient arrogé par avance 22 sièges sur 121.

Le 18 août 2020, de jeunes officiers de l'armée du Mali ont renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta, après des semaines de manifestations antigouvernementales. Sous la menace de sanctions internationales, les officiers ont remis le pouvoir entre septembre et octobre à un gouvernement intérimaire, censé diriger le pays pendant 18 mois avant la tenue d'élections.

Les autorités maliennes dominées par les militaires ont communiqué, jeudi, la

composition de ce futur organe législatif de la transition censée ramener les civils au pouvoir, mettant fin avec peine à une attente qui ajoutait à une impatience grandissante contre le nouveau régime.

Après la désignation d'un président, d'un Premier ministre et d'un gouvernement de transition entre fin septembre et début octobre, il restait aux autorités mises en place après le putsch du 18 août à créer le troisième organe, législatif, de cette période supposée transitoire.

R.I

Quel destin pour les trous noirs... et pour nous?

L'évaporation des trous noirs est un phénomène dont la possibilité a été démontrée par Stephen Hawking dès 1974 mais qui n'est pas encore observable parce qu'il est très discret. Leur évaporation totale implique certaines conditions et requiert un processus extrêmement long mais n'est théoriquement pas impossible (il a sans doute déjà abouti pour les plus petits micro-trous-noirs, s'ils existent). En fait, tout pourra s'accélérer avec l'abaissement, dans très, très longtemps, de la température du fond-diffus-cosmologique (« FDC » ou en Anglais « CMB », « Cosmic Microwave Background ») dans laquelle nous baignons, en-dessous de celles des trous-noirs « stellaires », « intermédiaires » ou « supermassifs ». Etant les astres les plus denses, ceux-ci seront les derniers de notre Univers mais avant leur très lointain et encore hypothétique disparition, ils « feront encore beaucoup parler d'eux » du fait de leurs forces d'attraction et de destruction tout à fait considérables.

Je rappelle quelques caractéristiques utiles pour comprendre les trous-noirs. Premièrement, ce sont des corps de masses énormes élevées par rapport à leur volume pour que leur vitesse de libération soit supérieure à celle de la lumière. C'est à dire que pour échapper à leur force d'attraction juste au-dessus de leur « horizon-des-événements » (jusqu'à là où notre regard peut collecter de l'information), même un rayonnement d'énergie pure donc de masse nulle devrait se déplacer à une vitesse supérieure à celle de la lumière, ce qui est impossible d'après les lois de la physique. Deuxièmement, à la limite des trous-noirs la force de marée est d'autant plus forte que le trou-noir est petit (parce qu'on est plus près de sa « singularité », son centre de gravité vers lequel toute masse et toute énergie convergent). Troisièmement on sait ce qui rentre mais on ne sait pas ce qu'il y a dans un trou-noir. On le déduit puisqu'on ne peut l'observer, mais il est probable qu'à sa singularité il ne peut y avoir ni molécule, ni atome, simplement des constituants de ces derniers (des quarks ?) et bien sûr de l'énergie, un peu comme dans le noyau de l'Univers juste après le Big-bang (certains d'ailleurs assimilent le Big-bang à l'explosion d'un trou noir extrêmement massif). Quatrièmement les trous-noirs sont des corps extrêmement froids mais ce sont des objets thermiques (plus précisément le meilleur exemple d'un « corps-noir » puisqu'ils absorbent toute énergie électromagnétique qu'ils reçoivent sans la réfléchir ni la transmettre) et leur différence de température par rapport à celle du FDC, négative (comme actuellement, sauf pour les plus petits, éventuels) ou positive (beaucoup plus tard et petit à petit en fonction de leur taille) est essentielle à son fonctionnement.

L'idée du trou-noir (ou d'une force de gravité telle quelle puisse retener même la lumière) existe depuis Isaac Newton. Elle a été développée par Karl Schwarzschild puis Robert Oppenheimer mais c'est sans doute Stephen Hawking et Jacob Bekenstein qui ont fait faire le plus de progrès à notre compréhension du phénomène. Aujourd'hui on s'est mis d'accord sur les caractéristiques qui le définissent (masse, moment cinétique, éventuellement charge électrique), sur ses différents types (trous-noirs microscopiques primordiaux, stellaires, intermédiaires, supermassifs. On sait comment ils se forment et où l'on va trouver les supermassifs (quasars, centres galactiques) à moins qu'il n'existe aussi dans l'espace vide de tels trous noirs nus, sans aucune matière alentour. On se pose toujours des questions sur la réalité des trous-noirs microscopiques (primordiaux) puisqu'on ne peut pas les observer (trop petits !). Stephen Hawking a compris que les trous-noirs avaient une entropie et que cette entropie était proportionnelle à la surface de leur horizon des événements. Il a ajouté que puisque les trous noirs avaient une entropie, ils devaient avoir une température non nulle et s'ils avaient une température, ils étaient susceptibles d'échanges thermiques et devaient éventuellement, à ce titre, émettre un rayonnement soit négatif, soit (plus tard) positif selon la température de l'environnement.

Mais ce rayonnement thermique n'est pas le seul. Il y en a un second, le « rayonnement de Hawking », tout à fait particulier, qui résulte de l'interaction de la masse du trou-noir avec son environnement immédiat dans le cadre de la physique quantique. Sa théorisation met en évidence que même en l'absence de toute matière qui viendrait à se trouver dans sa sphère gravitationnelle (définie par son horizon des événements mais aussi, avant de l'atteindre, par son ISCO – dernière orbite circulaire stable), un trou noir n'est pas totalement isolé de cet environnement. Il interagit sur lui-même et il le modifie et que l'environnement le modifie lui-même. Cela semble à première vue impossible puisque le trou-noir est « noir » parce que, par principe, « rien » ne peut en échapper, pas même la lumière. Mais Stephen Hawking a montré que ce n'est pas tout à fait vrai. Le trou-noir interagit avec le

vide parce qu'en fait le vide n'est pas tout à fait vide et que du fait de sa force gravitationnelle, le trou-noir exerce sur ce vide une force de marée. Cela suffit pour une certaine interaction. En effet le vide n'est pas le néant. C'est un « vide-noir » car il fourmille de « vie » potentielle. A chaque « instant », selon la « théorie quantique des champs », une multitude de couples de particules et d'antiparticules suscités par les champs de bosons qui sont la trame de l'Univers, surgissent du néant et s'annihilent mutuellement, immédiatement et ce dans une fluctuation éternelle. Dans les environnements « normaux » on ne voit nulle trace de ces particules virtuelles mais non dans l'environnement des trous noirs car la force d'attraction gravitationnelle de ceux-ci y est telle que l'une des particules du couple particule-antiparticule peut être saisie, séparée de sa contrepartie par « force de marée » avant que l'annihilation se produise, et absorbée par le trou-noir. Actuellement ce sont des particules sans masses qui sont ainsi capturées, donc des photons surgissant comme les autres particules, en couple. Le photon et ce qu'on peut appeler l'anti-photon virtuel, se séparent et la force entre les deux soit plus ou moins qu'il y a des particules dotées d'une masse) sont émis dans le même faisceau mais la force de gravité qui s'exerce sur eux, crée un effet d'élongation de la fréquence d'où qu'ils les dissocie, l'anti-photon étant davantage « freiné » que le photon. Le trou-noir marque ainsi une préférence pour la particule « négative » qui résulte de sa faiblesse relative au sein de la même paire. La particule survivante, positive, peut alors échapper au champ gravitationnel tandis que le trou-noir qui a exprimé son énergie par exercice de sa force de marée, a du fait de cette dépense, perdu en énergie. Il rétrécit et refroidit ; c'est la fameuse « évaporation ». Le surgissement de la particule du vide, qui peut sembler comme une « production » du trou-noir puisqu'il va en même temps avoir une répercussion dans l'autre sens à l'intérieur du trou-noir, est donc clairement initiée à l'extérieur de celui-ci. Evidemment l'effet de cette interaction est infinitésimal pour un seul couple de photons mais à grande échelle, elle ne l'est pas (même si elle reste extrêmement faible). Plus la masse du trou-noir est importante, moins la force de marée est forte (ou plus la transition entre l'intérieur et l'extérieur est douce) et plus il est froid. Ce sont donc les trous-noirs les plus petits (rapport surface/volume le plus élevé donc le plus favorable au processus et aussi, température moins basse car la masse est moins importante) donc les moins froids qui ont l'évaporation la plus forte. On pourrait constater le phénomène sur des micro trous-noirs (par exemple un trou-noir de la taille d'un proton et d'une masse de 109 tonnes), sortes de grumeaux échappés de l'explosion primordiale (hors de l'éclatement de la Surface-de-dernière-diffusion) et dit justement « trous-noirs primordiaux », car leur température serait très proche de celle du CMB (vers 2,728 K). Malheureusement on n'a pas pu jusqu'à présent observer de tels trous-noirs et l'évaporation des plus gros est tellement faible (température de un dix millionième de K pour un trou-noir de masse solaire) qu'elle sera elle aussi très difficile à observer. Reste les simulations en laboratoire.

L'Institut de Technologie d'Israël en a fait une « analogie » avec du son figé dans le froid extrême (voir illustration de titre et lien ci-dessous). Les températures des « gros » trous noirs (stellaires, intermédiaires ou supermassifs) sont extrêmement basses, bien en dessous de la température du FDC. Ils absorbent donc plus de radiations qu'ils en émettent, grossissent et se refroidissent toujours plus. Ils ne perdent de la masse, par rayonnement de Hawking, que lorsque leur température aura dépassé celle du FDC, c'est-à-dire dans le très lointain futur ou la température du FDC sera descendue en-dessous de la leur. Au « début », disons « actuellement » à l'échelle des temps cosmiques, seules des particules énergétiques, sans masse, les photons, peuvent s'évaporer. Mais on peut imaginer que cela changera avec la diminution puis l'inversion du différentiel de température avec l'extérieur. Les trous-noirs pourront alors rayonner selon le même principe, des éléments plus « lourds », des neutrinos puis des quarks et finalement peut-être exposer (comme peut-être notre propre Univers a explosé lors du Big-bang, si tant est qu'il soit lui-même un trou-noir).

Mais le chemin sera long car si on est parti de quelques 3000 K lors du CMB, on est, après 13,8 milliards d'années, descendu à 2,728 K et le refroidissement suit une courbe asymptotique vers un zéro qu'il n'atteindra peut-être jamais. Les trous noirs de taille solaire (et d'un rayon de 3 km) ont une température de 6 10⁻⁸ K et s'évaporent en 10⁶⁷ années, soit 10⁶⁷ fois l'âge de l'Univers actuel ! Les trous-noirs du type de celui qui est au centre de notre galaxie, Sgr A* (comme probablement celui qui est au centre de la galaxie d'Andromède) a une masse de 4 millions de Soleils (et un rayon de 10¹⁰ m), une tempéra-

ture de 10⁻¹⁴ K et un temps d'évaporation de 10⁸⁷ années, soit 10⁸⁷ fois l'âge de l'Univers actuel (certains prétendent même que l'évaporation totale de ces trous noirs et des plus massifs ne serait pas possible).

Mais, avant leur éventuelle disparition, les trous noirs vont encore « faire parler d'eux ». Vous savez que la Galaxie d'Andromède et notre Voie-lactée se rapprochent au sein du Groupe-local. Le décalage vers le bleu (« blue-shift ») de ses étoiles en témoigne. Elles se trouvent encore à 2,537 millions d'années-lumière de distance mais ce n'est pas grand-chose au regard des dimensions de l'Univers (le Big-bang est aujourd'hui à quelques 46 milliards d'années-lumière bien qu'il ait eu lieu il y a 13,8 milliards d'années). Leur vitesse de rapprochement est de 130 km/s et il faudra environ 4,5 milliards d'années pour que la collision ait lieu. Que va-t-il se passer au contact qui, nous dit-on, sera frontal ? Si elles se rapprochent c'est que leurs masses s'attirent réciproquement. Dans chacune de ces masses, ce qui compte le plus puisque cela donne cohérence à l'ensemble, c'est le bulbe central de la galaxie et, au centre, le trou-noir supermassif central qui « pèse » environ 1/1000 de la masse contenue dans le bulbe. Quand les deux galaxies se toucheront (à la fois très vite en termes de vitesse absolue et très lentement en termes de vitesse par rapport à leur taille), ce sera un véritable (mais très long) feu d'artifice du fait des perturbations engendrées. Des nuages de gaz internes aux galaxies se concentreront, des étoiles naîtront de ces concentrations, il y aura bien sûr des rencontres entre les astres des deux galaxies malgré les distances énormes et le vide qui les séparent, et des fusions de tout type d'étoiles. Imaginez aussi le festin que le trou-noir de l'une et de l'autre pourront faire avec les astres qui se trouveront sur leur passage et qui étant de plus en plus nombreux vers le centre de gravité commun, formeront comme une nourriture de plus en plus dense et aussi parce que les directions de trajectoires des deux galaxies ne seront pas harmonisées entre elles. Ensuite, du fait de la force d'attraction gravitationnelle et de l'accrétion de

plus en plus abondante de matière, la masse de l'un et l'autre trou-noir central devrait augmenter considérablement. La masse va à la masse et le serait naturel qu'après de très longues orbites en spirales de l'un autour de l'autre, il y ait fusion, comme lorsque deux planètes se rencontrent il y a fusion des corps et descente au centre de gravité commun des éléments les plus lourds pour former un nouveau noyau. Vous imaginez le choc et le spectacle, et la production soudaine et terrible d'énormes ondes gravitationnelles. Heureusement ou malheureusement (?) nous ne serons pas témoin de cette rencontre car elle se situera dans autant de temps que nous sommes séparés aujourd'hui de la naissance du Soleil, et ce dernier sera en fin de vie, une géante rouge et boursoufflée jusqu'à Mars, notre Terre n'étant plus qu'un souvenir... dans la tête de personne, à moins qu'une forme d'intelligence issue ou non de l'homme (très probablement non, vue la durée qui nous sépare de cette époque) puisse en être témoin et vivre ainsi une expérience grandiose. Les trous-noirs sont ainsi incontestablement des dangers pour tout ce qui existe mais on peut aussi les voir comme des soleils même s'ils sont noirs car ils sont également créateurs. Ce sont eux qui « tiennent » le cœur des galaxies et qui génèrent la course des étoiles autour d'eux comme un maelstrom génère un trou en spirale à la surface de l'Océan, favorisant les mélanges et les rencontres tout en semant la destruction. Les nouvelles étoiles, les supernovae, les fusions d'étoiles, tout événement cataclysmique générant des éléments chimiques « métalliques » de plus en plus lourds et de plus en plus abondants dont demain sera fait, leurs doivent l'accès à la lumière. Alors un jour peut-être tout cela disparaîtra dans une évaporation générale de toute matière et l'Espace sera vide et noir, un trou noir sans trou noir, fournissant toujours de couples particules/antiparticules s'autodétruisant mais il n'y aura plus rien pour ajouter du désordre. L'entropie sera maximum et un nouvel « on » pourra alors commencer... si Roger Penrose avait raison. Mais cela est vraiment très incertain et très, très lointain.

Par Pierre Brisson

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DAIRA DE HASSI BAHHAB
COMMUNE DE HASSI BAHHAB

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 84 / 2020
NIF 096317049000142

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DU DÉCRET PRÉSIDENTIEL N° 15/247 DU 16/09/2015 PORTANT RÉGLEMENTATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA CHARGE DE LA GESTION DE LA COMMUNE HASSI BAHHAB LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL POUR LA RÉALISATION DU PROJET SUIVANT :

ALIMENTATION SCOLAIRE

(MARCHÉ A COMMANDE)

LES ENTREPRISES QUALIFIÉES DANS LE DOMAINE PEUVENT RETIRER LE CAHIER DES CHARGES AUPRÈS DU BUREAU DES MARCHÉS DE LA COMMUNE DE HASSI BAHHAB CONTRE PAIEMENT DE LA SOMME DE 5.000,00 DA AUPRÈS DU TRÉSORIER DE LA COMMUNE .
-LE DERNIER DÉLAI DE DÉPÔT DES OFFRES EST FIXE À 15 JOURS À COMPTER DE LA DAT DE PARUTION DU PRÉSENT AVIS DANS LA PRESSE ET SERONT DÉPOSÉS LE DERNIER JOUR A 14H 00 À MONSIEUR LE CHARGE DE LA GESTION DE LA COMMUNE DE HASSI BAHHAB DANS TROIS PLIS, UN POUR L'OFFRE CANDIDATEUR ET UN POUR L'OFFRE TECHNIQUE ET UN POUR L'OFFRE FINANCIÈRE SERONT DÉPOSÉS DANS UN PLI EXTÉRIEUR DE GRAND FORMAT ANONYME PORTANT LA MENTION - APPEL D'OFFRES A NE PAS OUVRIR - AVEC L'INTITULÉ DU PROJET .
-LES SOUMISSIONNAIRES RESTERONT ENGAGÉS PAR LEURS OFFRES DURANT 105 JOURS À COMPTER DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔT DES OFFRES.

-1/-DOSSIER CANDIDATEUR.

- 1- DÉCLARATION DE CANDIDATEUR REMPLIE SIGNÉE ET CACHETÉE.
- 2- DÉCLARATION DE PROBITÉ SIGNÉE ET CACHETÉE ET DATÉE .
- 3- COPIE DU REGISTRE DE COMMERCE.
- 4- COPIE DU ATTESTATION DE MISE À JOUR- CASNOS.
- 5- CASIER JUDICIAIRE COPIE ORIGINALE EN COURS DE VALIDITÉ
- 6- COPIE DU EXTRAIT DE RÔLES .
- 7- LISTE DES MOYENS MATÉRIELS ET DU MATÉRIEL AVEC CARTES GRISES COPIES
- 8 -LISTE DU PERSONNEL DÉCLARÉ AUPRÈS DE CNAS.
- 9- LES ATTESTATIONS DE BONNE D'EXECUTION LES TROIS DERNIERES ANNEES
- 10- REÇU DE PAIEMENT COPIE ORIGINALE.
- 11- ATTESTATION DES COMPTES SOCIAUX AUPRÈS DU CNRC POUR-SARL , EURL ,
- 12- NIF COPIE
- 13- BILAN FINANCIER DE LES TROIS ANNEES DERNIERES
- 14- MÉMOIRE TECHNIQUE JUSTIFICATIF .

-2/-OFFRE TECHNIQUE

- 1- CAHIER DES CHARGES SIGNÉE ET CACHETÉE ET DATÉE
- 2- DÉCLARATION DE INTÉGRITER REMPLIE SIGNÉE ET CACHETÉE.

-3/-OFFRE FINANCIÈRE

- 1- LETTRE DE SOUMISSION
- 2- BORD-FREAU DES PRIX UNITAIRES.
- 3- DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF.

HASSI BAHHAB LE 2020 نوفمبر 25
LE CHARGE DE LA GESTION
DE LA COMMUNE H.B.B